

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2625 - VENDREDI 3 JUIN 2016

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE SIDA

La RDC parmi les pays sollicités
pour abriter les assises

Venu pour évaluer les capacités de la RDC à organiser la 19^e édition de la Conférence internationale sur le sida en Afrique (Icasa), l'équipe d'évaluation du comité organisateur de l'événement composée du président de la société anti sida, le Dr Ihad Ahmed, et du secrétaire général Seni Kouanda a eu une journée très chargée le 31 mai à Kinshasa. Les hôtes de la RDC qu'accompagnait le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, ont été reçus par les différentes autorités du pays qui ont toutes manifesté l'intérêt pour l'organisation de ce forum.

Les deux personnalités ont aussi visité les différents sites pouvant abriter les travaux de la conférence sur le sida en Afrique prévue pour décembre 2019. Au terme de leur visite, ils feront un rapport au conseil d'administration pour une prise de décision.

Page 13



La délégation d'Icasa conduite par le ministre de la Santé chez le procureur général de la République

SITUATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Kinshasa abrite la table
ronde des états généraux

L'assistance lors du lancement des travaux (Photo Adiac)

Près de deux cents cinquante personnes, toutes catégories sociales confondues, participent du 2 au 4 juin au Grand Hôtel Kinshasa aux travaux de la table ronde des états généraux sur la situation des personnes handicapées en RDC. Elle permettra de mettre en œuvre une politique sociale mettant l'accent

le développement inclusif qui intègre la question du handicap en RDC ».

Cette activité constitue la phase finale d'un long processus visant le bien-être de la personne handicapée en RDC. Elle permettra de mettre en œuvre une politique sociale mettant l'accent

sur l'impératif de la protection et de la promotion des droits des personnes handicapées en RDC et de matérialiser la vision politique centrée sur le développement inclusif intégrant cette question majeure.

Page 12

BIAC

L'ancienne direction
dessaisie de ses pouvoirs
de gestion

La Banque internationale pour l'Afrique au Congo (Biac), troisième Banque commerciale en RDC, a une nouvelle direction à sa tête après que ses anciens dirigeants, membres du Conseil d'administration et de la direction générale, se sont vus dessaisis provisoirement de leurs pouvoirs de gestion. C'est ce qui ressort d'un récent communiqué de la Banque centrale du Congo. Le nouveau comité de gestion provisoire censé prendre les rennes de la Biac est tenu, en effet, d'assurer la gestion courante de celle-ci et, surtout, de préparer un plan visant son redressement dans un délai de six mois. L'objectif visé par cette démarche est d'assurer le redressement de la Biac et de préserver l'épargne de ses clients.

Page 12

CAN GABON 2017

Vingt-trois Léopards de la RDC
en route pour Antananarivo

Vingt-trois Léopards de la RDC défient les Barea du Madagascar le 5 juin à Antananarivo. Si des cadres Mulumbu, Kebano, Nkololo, Mavinga, Mbokani et même Tisserand qui a fêté sa première sélection avec les A de la RDC contre la Roumanie seront absents, Florent Ibenge va faire confiance à d'autres joueurs dont retrouve la sélection après un bon laps de temps comme le gardien de but Kudimbana qui pourrait être titularisé à Antananarivo.

Page 13

ÉDITORIAL

Dialogue

Faut-il ou non lancer, chez nous, un nouveau dialogue national comme le suggèrent avec force plusieurs acteurs de la vie politique ? La question mérite mieux qu'un simple faussement d'épaule de la part de ceux qui y sont hostiles et qu'une approbation enthousiaste de la part de ceux qui y sont favorables.

Si, en effet, un tel débat tourne au déballage politique comme on peut le craindre étant donné les positions prises ces derniers mois par les tenants de l'opposition dite « radicale » il ne présentera aucun intérêt puisque la Nouvelle République est devenue réalité ; mieux vaut donc l'éviter, laisser députés et sénateurs discuter des réformes qui seront présentées par le gouvernement, s'en tenir purement et simplement aux règles édictées par la Constitution de 2015.

Mais si, en revanche, la discussion porte sur les sujets de société qui concernent tous les citoyens sans exception et si elle est conduite dans le calme et la sérénité par des hommes et des femmes responsables qui ne cherchent pas à faire de cette opération une machine de guerre politique pour ou contre le pouvoir alors, oui, un tel dialogue peut se révéler utile. L'éducation, la santé, la sécurité, la culture, la décentralisation, la réforme de l'Etat, la mission des administrations, l'intégration régionale, la défense de la nature, la protection de l'environnement sont effectivement des sujets qui méritent d'être débattus par la société civile dans un cadre plus large que celui du Parlement.

Cela ne signifie nullement que le débat dont il est ici question diminuerait si peu que ce soit la mission dévolue par la Constitution à l'Assemblée nationale et au Sénat. Mais il permettrait de lancer des idées, d'explorer des pistes, de procéder à des échanges entre acteurs de la vie quotidienne qui enrichiraient la réflexion des responsables politiques. Et, à ce titre, il jouerait certainement un rôle positif dans la concrétisation du programme de « rupture » tracé à grands traits par le président de la République que doit maintenant appliquer le Premier ministre.

Voyons donc ce qu'il adviendra de l'idée qui circule avec insistance dans les milieux proches du pouvoir et de l'opposition. Il n'est pas impossible, après tout, qu'elle prenne corps un jour prochain.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Les sénateurs et collaborateurs invités à faire la rupture avec les comportements déviants

Le président du Sénat, André Obami-Itou a exhorté le 2 juin à Brazzaville, les sénateurs et les collaborateurs à changer de comportement, en adoptant une autre manière de servir l'Etat.

André Obami Itou, a dans son discours d'ouverture de la quarante deuxième session ordinaire du Sénat, insisté sur la nécessité pour les élus de la Chambre haute du Parlement d'intérioriser les orientations pertinentes du président de la République annoncées dans son discours d'investiture le 16 avril 2016. « A compter d'aujourd'hui, de la base au sommet, du citoyen au responsable politique ou administratif, du fonctionnaire au ministre, adoptons une seule manière d'être et d'agir, une seule manière de servir l'Etat, la République et la nation », a

dit le président du Sénat, citant le chef de l'Etat, avant d'ajouter : « A compter d'aujourd'hui, créons la rupture avec les mentalités déviantes et les comportements pervers du passé : la paresse, le laxisme, l'irresponsabilité, l'inconscience, la corruption, la fraude, la concussion, l'ethnocentrisme ou l'instinct grégaire, le népotisme et la tendance à la gabegie ». Rappelons que cette quarante deuxième session, la deuxième depuis la mise en œuvre de la nouvelle Constitution comprend vingt-quatre affaires à son ordre du jour, parmi lesquelles, le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération entre le gouvernement de la République du Congo et celui de la République d'Angola en matière de sécurité, celui autorisant la ratification de la convention sur la sécurité du personnel des

Nations unies et du personnel associé, celui autorisant la ratification de la convention internationale sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation et celui autorisant la ratification de la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et les membres de leurs familles.

Les Sénateurs examineront également le projet de loi des finances rectificative exercice 2016, consécutive à la conjoncture économique internationale marquée par la baisse drastique du prix du baril de pétrole. Le président du Sénat a par ailleurs invité les sénateurs à s'employer avec abnégation et le sens élevé de responsabilité dans l'examen et l'adoption de toutes les affaires inscrites à cette session.

Jean Jacques Koubemba

Le réaménagement du bureau à l'ordre du jour de la session en cours à l'Assemblée nationale

La douzième session ordinaire de la chambre basse du Parlement, qui s'est ouverte le 2 juin à Brazzaville, a inscrit à son ordre du jour vingt-trois affaires, parmi lesquelles le réaménagement du bureau de l'institution.

Ce point appelle de notre part de nombreuses interrogations parce que le bureau de l'institution est au grand complet. On n'a enregistré ni décès ni départ d'un membre pour une autre fonction. Les motivations réelles de ce réaménagement ne sont pas connues. Elles sont peut-être politiques. Dans les coulisses du Palais des congrès, on parle d'une requête de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) qui rappelle au bureau de l'Assemblée nationale que le deuxième secrétaire de l'institution, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou n'est plus membre de ce parti et qu'il ne devrait plus siéger au bureau pour le compte de cette formation politique. Est-ce le même cas pour le deuxième questeur, Joseph Badiabio sociétaire d'une aile du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement (MCDDI) qui a rompu avec la majorité présidentielle ? Le jour de

l'examen de ce point, le voile sera levé sur toutes ces interrogations.

Dans son discours d'ouverture de la session, le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba n'a même pas donné un aperçu sur ce sujet. Il a, par ailleurs, rappelé aux députés qu'à l'ordre du jour de la présente session est également inscrite la présentation à l'Assemblée nationale par le Premier ministre, Clément Mouamba du programme de politique générale du gouvernement. En outre, le président de la chambre basse du Parlement a indiqué que l'Etat envisage actuellement de nombreuses réformes. « Mais pour espérer arriver à un climat social apaisé, il faudrait une politique permettant de juguler la pression sociale élevée due au chômage des jeunes, au non-paiement des pensions de retraite et des bourses », a-t-il déclaré.

La satisfaction de ces besoins sociaux, a-t-il ajouté, permet de nourrir les espérances des populations et de maintenir le cap du développement du pays. Car, a-t-il renchéri, la paix et la sécurité sont des variables incontournables du développement au même titre que le capital et le travail.

« Le défi du développement socio-économique, donc le défi de l'émergence, outre la rupture avec

les anciennes pratiques qu'elle implique, passe aussi et nécessairement par la mise en place d'un cadre politique adapté aux circonstances. Pour y parvenir, la tâche qui nous incombe à tous est à la fois noble et ardue. Car à côté des autres institutions, l'Assemblée nationale se sent interpellée pour tenir sa place et jouer son rôle dans l'atteinte des objectifs définis par le gouvernement », a-t-il expliqué.

A cet égard, a-t-il dit, l'Assemblée nationale dispose de pouvoirs immenses et nouveaux garantis par la Constitution, entre autres la puissante motion de censure. Devant la morosité du contexte économique actuel, Justin Koumba a invité les députés à rassembler leurs forces et compétences pour plus de rigueur dans le suivi et l'utilisation des recettes publiques.

« Nous savons compter sur la sagacité de nos rapporteurs spéciaux que j'appelle à assimiler davantage cette exigence. Il y a également les indicateurs de performance applicables à nous-mêmes pour nous permettre d'être en phase avec la rupture que prône le chef de l'Etat ; rupture qui nous ouvrira, à double battant, la porte de l'avenir », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid
Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO/ÉTATS-UNIS

Stéphanie Sullivan confirme la détermination des deux pays à poursuivre leur engagement bilatéral

Avec le lancement des travaux, le 2 juin, du projet d'extension de l'ambassade des États-Unis au Congo, la diplomate américaine, Stéphanie Sullivan, estime que les relations entre les deux pays resteront toujours au beau fixe.

« L'extension de l'ambassade des États-Unis à Brazzaville est un signe concret de nos liens durables établis le 15 août 1960, d'un partenariat solide et de l'intention de rester engagés au Congo », a déclaré, dans son discours, l'ambassadeur des États-Unis au Congo, au cours de la cérémonie de lancement du projet, en présence de Claude Alphonse Nsilou et Destinée Doukaga, respectivement ministre de la Construction et de l'Urbanisme, et ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique.

Après avoir rappelé la phrase prononcée en 2009 par le ministre des Affaires étrangères de l'époque qui déclarait : « Quand un étranger construit une maison dans votre village, vous savez qu'il est venu pour rester pendant longtemps », elle s'est dite heureuse de témoigner de la véracité de cette déclaration.



Premières pioches de Stéphanie Sullivan, Andy Khan et les ministres Destinée Doukaga et Claude Alphonse Nsilou

« Le fait que nous soyons ici aujourd'hui est la preuve que les efforts diplomatiques mutuels sont nettement constructifs. Cet investissement concret au Congo démontre la volonté manifeste de notre vraie amitié et la détermination à poursuivre pleinement notre engagement bilatéral. Petit à petit, l'oiseau fait son nid. Réfléchissons comment travailler ensemble, dans une coopération gagnant-gagnant », a martelé l'ambassadeur des États-Unis au Congo, Stéphanie Sullivan. « Ce

projet démontre également que les objectifs parfois disparates du commerce et de l'emploi, du développement et de la protection de l'environnement peuvent, en fait, coexister harmonieusement, se complétant et se renforçant mutuellement, tout comme la relation entre le Congo et les États-Unis », a-t-elle ajouté.

Pour soutenir « le deuxième poumon de la planète et réduire les émissions de carbone », a-t-elle dit, les installations utiliseront des lampes à économie d'énergie et des pan-

neaux solaires qui fourniront de l'eau chaude. « La plomberie favorisera une économie d'eau. Une station d'épuration de grande capacité permettra de traiter les eaux usées et réduira la perte ». « La conception permet d'atteindre le plus haut de la Gold Certification décernée par le Conseil américain du bâtiment durable pour le leadership dans l'énergie et le Design Environnemental appelé la certification LEED », a expliqué l'ambassadeur. Le directeur de projet, Andy

Khan, a renchéri en précisant que les bâtiments seront dotés d'ombrelles aux différents endroits stratégiques afin de réduire la chaleur et les accessoires de plomberie pour économiser l'eau. L'utilisation de plantes indigènes permettra également de réduire la consommation d'eau. Les travaux qui dureront deux ans ont été conçus et exécutés par l'architecte KCCT et l'entreprise Arkel Ortadogu, une entreprise américano/turque basée aux États-Unis et à Ankara spécialisée dans la construction, pour un montant de 30 millions de dollars, soit 17,4 milliards FCFA. Le projet va générer 150 à 200 emplois.

À la fin des travaux, ce nouveau module qui vient compléter et élargir le complexe existant inclura une nouvelle résidence pour les Marines, un bâtiment annexe de l'ambassade, un entrepôt ou magasin à deux niveaux, un service de contrôle d'accès dans la concession, une station de haute capacité pour le traitement des eaux usées et un nouveau terrain de basketball aux normes de la NCCA.

Yvette Reine Nzaba

CONTRÔLE ET RECOUVREMENT DE TAXES

Les commerçants informés des nouvelles dispositions



Tsonde Mondzie face aux commerçants

Le directeur général de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales, Tsonde Mondzie, a informé récemment les commerçants ainsi que leur syndicat de la manière dont se feront désormais les contrôles et les enquêtes sur l'ensemble du territoire national. En effet, pour faire respecter les procédures de travail surtout éviter qu'il y ait chevauchement entre les contrôleurs sur le terrain, les champs de compétence de chaque structure ont été définis.

Les enquêteurs évoluant à la direction générale du Commerce s'occuperont des grandes entreprises et des grands importateurs et distributeurs. Les petits commerçants et détaillants seront quant à eux sous la responsabilité des contrôleurs des directions départementales. Le directeur général de la Concurrence a profité de l'occasion pour attirer l'attention des commerçants sur le fait de veiller à la qualité des produits qu'ils proposent. « Quelques membres de nos missions de contrôle retrouvent sur les étalages de commerce, des produits en vente dont la date de péremption est largement dépassée, ce n'est pas normal », a-t-il relevé.

Rappelons que la décision prise par le ministère du Commerce extérieur et de la consommation fait suite aux plaintes exprimées il y a plus de trois mois, par le syndicat des commerçants du Congo qui dénonçait des antivaleurs des contrôleurs commerciaux.

Lopelle Mboussa Gassia

INFRASTRUCTURES

La Chine entend construire gratuitement le siège de l'Assemblée nationale

La conseillère à l'Économie et au commerce à l'ambassade de Chine au Congo, Yang Pei, a informé le ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Jean Jacques Bouya, de l'intention du gouvernement chinois de construire gratuitement le siège de l'Assemblée nationale.

« On a discuté spécialement des projets qui seront réalisés sous forme de dons chinois. Il s'agit notamment de l'Assemblée nationale pour laquelle nous avons une intention particulière quant à sa réalisation, car le projet a été élaboré par

les deux chefs d'État. On va collaborer étroitement en vue de son aboutissement », a-t-elle déclaré, à l'issue de l'audience, le 1^{er} juin à Brazzaville.

S'agissant du début des travaux, cette dernière a souligné que le plan est encore à

l'étape de la conception auprès des techniciens chinois. « Dès que les experts auront terminé nous informerons nos amis congolais de la date du début des travaux », a-t-elle fait savoir. Outre, le siège de l'assemblée, la Chine s'est engagée à financer également la construction du Centre d'entretien aéronautique.

Rappelons que c'est à la faveur de la visite du chef de l'État congolais en Chine et de celui de la Chine au Congo (2013) que les deux pays s'étaient engagés à renforcer leur coopération dans divers domaines dont celui des infrastructures.



Le ministre Jean Jacques Bouya et la délégation chinoise lors de l'audience

L.Mb.G.

CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement décidé de réduire le train de vie de l'Etat

De 319,5 milliards FCFA initialement, les dépenses de fonctionnement de l'Etat, au titre de la nouvelle loi de finances rectificative approuvée en Conseil des ministres, le 1^{er} juin, passe à 301,3 milliards, soit une réduction de 6%.

Dans son compte-rendu, le ministre de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Mougalla, a expliqué cette situation par la volonté de l'exécutif de réduire le train de vie de l'Etat au regard de la situation économique

marquée par la chute des cours du pétrole, principale source de revenu du pays. Le Congo qui tablait sur les recettes pétrolières de 750 milliards lors de l'élaboration du budget 2016 devra se contenter de quelque 544 milliards FCFA. En conséquence, le budget rectifié subit une décote de 10% passant à 2121,5 milliards FCFA contre 2333,3 milliards au départ. Les recettes des impôts et des douanes restent inchangées à 1046,6 FCFA et les recettes fiscales courantes non fiscales retombent à 579,7 milliards en diminution de 35,5%, rappelle-t-on. En dépit de cette conjoncture, la muni-

cipalisation accélérée du département de la Bouenza ainsi que la poursuite des travaux d'infrastructures déjà amorcés à travers le pays demeurent une priorité pour le gouvernement. Il n'est pas prévu la baisse de la masse salariale fixée à 410,1 milliards FCFA. Thierry Mougalla note aussi qu'afin de « *soutenir l'activité économique et continuer à jouer son rôle de stimulateur de la croissance, le gouvernement entend maintenir un niveau d'investissement élevé* ». Préoccupé par le problème des érosions qui frappent plusieurs quartiers des villes

de Brazzaville et Pointe-Noire, le gouvernement a décidé de créer un comité interministériel qui devra se pencher sur cette problématique et proposer des solutions à mettre en œuvre au besoin avant la prochaine saison des pluies. Des projections de 2017 concernent plusieurs secteurs socio-économiques que le gouvernement touchant notamment aux secteurs de la santé, de l'éducation et de l'industrie.

Lire le compte rendu du Conseil des ministres, ci après.

Gankama N'Siah

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 1^{er} JUIN 2016

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce Mercredi 1er Juin 2016 au Palais du Peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat.

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour, à savoir la présentation par le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public d'un projet de loi portant Loi de Finances rectificative pour l'année 2016.

L'examen du projet de Loi de Finances rectificative par le Conseil des Ministres s'est fait conformément aux prescriptions de l'article 144 de la Constitution du 06 Novembre 2015, qui requièrent l'avis préalable de la Cour Suprême, ainsi qu'à celles de l'article 8 de la Loi n°20-2012 du 03 septembre 2012, portant Loi organique relative au régime financier de l'Etat.

Invité à donner les grandes lignes du projet de Loi de Finances rectificative, M. Clément MOUAMBA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a rappelé que celui-ci avait pour objet la prise en compte des paramètres liés à la dégradation de l'environnement économique international, à la mise en place des institutions nouvelles et à la mise en œuvre des priorités de l'action gouvernementale telles qu'énoncées par Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, lors du Conseil des Ministres du 04 Mai dernier.

Prenant à son tour la parole, M. Calixte NGANONGO, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, a d'emblée rappelé les éléments qui motivent l'examen du projet de Loi de Finances rectificative pour l'année 2016.

Ces éléments sont de trois (3) ordres : Premièrement, la nécessité d'asseoir les nouvelles institutions prévues par la Constitution, en prévoyant les ressources nécessaires à leur installation ; Deuxièmement, la prise en compte de la modification du dispositif organique et opérationnel de l'action publique, caractérisée par l'apparition de la fonction de Premier Ministre, Chef du Gouvernement et l'évolution récente de la structure gouvernementale ; Troisièmement, le fort recul du prix du pétrole, principale ressource du Congo.

Le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public a rappelé le contexte économique international morose, caractérisé par une baisse du taux mondial de croissance en 2016, illustrée notamment par la baisse de la croissance des économies émergentes, ainsi que par une évolution moins favorable de l'économie chinoise.

Cette morosité ne sera, hélas, pas compensée par les prévisions de croissance des

Etats-Unis d'Amérique, première économie mondiale, évaluée à un taux de 2,4% pour 2016, malgré une inflation modérée, une situation relativement saine de leurs finances publiques et un marché de l'immobilier en amélioration.

D'autre part, la zone euro, pourtant stimulée par la baisse des prix de l'énergie, celle des taux d'intérêt, ainsi que par la dépréciation de la monnaie, continue à être handicapée par les difficultés de la Grèce, de sorte que le taux de croissance devrait y être limité à 1,5% environ pour 2016.

L'Afrique subsaharienne connaît également une croissance en baisse, autour de 3%, et ce sous le coup de la conjoncture mondiale ici décrite, ainsi que de la baisse des prix des matières premières.

Pour en terminer avec l'environnement international, il est à relever que les pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC en sigle), dont le Congo est membre, devraient connaître une légère baisse de la croissance moyenne de leur Produit Intérieur Brut, même si cette baisse sera heureusement atténuée par l'utilisation de quelques marges de manœuvre et par une anticipation du rebond attendu du prix du pétrole.

Abordant la situation économique nationale, le Ministre NGANONGO a noté qu'en dépit d'un contexte difficile, le Produit Intérieur Brut du Congo devrait connaître une croissance de 4,4% en 2016, en raison notamment de la légère augmentation de la production pétrolière générée par la mise en production fin 2015 du gisement dit Moho-Nord, laquelle devrait passer de 89 millions de barils en 2015, à 94,125 millions de barils cette année. Cette augmentation de la production pétrolière ne compense malheureusement pas la forte baisse de son prix de vente, ce qui rend difficile l'exécution du Budget de l'Etat exercice 2016. A ce stade, le Congo subit une forte chute des recettes pétrolières, lesquelles passent d'une prévision de 750 milliards de frs CFA dans la Loi de Finances initiale, à 544 milliards de frs CFA.

Pour ce qui concerne les ressources générées par la production pétrolière, le Gouvernement table sur les hypothèses suivantes : Prix du Brent : 39,468 dollars américain par baril Prix du brut congolais : 35 dollars par baril Décote : 4,46 dollars Production pétrolière 2016 : 94,125 millions de barils Cours moyen du dollar américain fixé à 600 frs CFA Sur cette base, et en tenant compte des recettes fiscales hors pétrole, le projet de Loi de Finances rectificative prévoit des ressources budgétaires d'un montant total de 2121,5 milliards de frs CFA, contre 2333,3 milliards de frs CFA dans la Loi de Finances initiale, soit une baisse de 10%.

Les recettes des impôts et des douanes demeurent inchangées, à 1046,6 milliards de frs CFA, et ce notamment grâce à l'élargissement de l'assiette de la taxe sur les transferts de fonds, de la taxe sur le trafic des communications électroniques, ainsi que de la taxe unique sur les salaires.

Les recettes courantes non fiscales se situent à 579,7 milliards de frs CFA, contre 785,6 milliards de frs CFA dans la Loi de Finances initiale, soit une diminution de 35,5%.

Les recettes externes demeurent au même niveau, à 339,3 milliards de frs CFA, et ce conformément à la mise en œuvre du partenariat stratégique avec la Chine.

Quant aux charges budgétaires, établies sur la base de la recherche d'une plus grande efficacité économique, ainsi que celle de l'amélioration des services publics, leur montant s'élève à la somme de 2396 milliards de frs CFA, contre 2607,9 milliards de frs CFA dans la Loi de Finances initiale, soit une contraction de 8,8%.

La masse salariale supportée par l'Etat reste inchangée, à 410,1 milliards de frs CFA. Les dépenses de fonctionnement courant passent, quant à elles, de 319,5 milliards de frs CFA à 301,3 milliards, soit une baisse de 6%, matérialisant la volonté de l'Etat de donner l'exemple, en réduisant son propre train de vie, compte tenu de la conjoncture.

Les dépenses d'investissement s'établissent à 1306,7 milliards de frs CFA, contre 1510,5 milliards initialement, soit une diminution de 15,6%. Il est à noter que, malgré la conjoncture délicate, le Gouvernement entend maintenir un niveau d'investissement élevé, et ce pour permettre à l'Etat de soutenir l'activité économique et continuer à jouer son rôle de stimulateur de la croissance de notre pays.

Tenant compte de ce contexte difficile, et sur la base des orientations données par Son Excellence, M. Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, le Gouvernement a décidé de mettre l'accent sur les priorités suivantes :

La municipalisation accélérée du département de la BOUENZA ; La poursuite des travaux d'infrastructures déjà amorcés. Prenant la parole, Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, s'est félicité du réalisme, de la pertinence et de la prudence des hypothèses qui ont servi de base à l'élaboration du projet de Loi de Finances rectificative.

Il a cependant insisté sur la nécessité d'optimiser les ressources fiscales hors pétrole, afin de tenir compte des aléas liés à la volatilité des cours du pétrole, et a donné pour ce faire, quelques pistes au Gouvernement.

Poursuivant son propos, le Président de la République s'est projeté dans les prochains mois, qui verront le Gouvernement élaborer le projet de Loi de Finances exercice 2017. Il a rappelé son souhait de voir les ressources budgétaires allouées aux grands projets susceptibles d'avoir une incidence sur la vie des Congolaises et des Congolais, et ce conformément au rythme de mise en œuvre de son projet de société.

A cet effet, il a indiqué les grandes priorités de l'exercice budgétaire 2017, notamment : La mise en route effective de l'activité des entreprises situées sur la Zone Industrielle de Maloukou, grâce à l'arrivée effective de l'énergie, ce qui permettra la création des 2000 emplois prévus dans un premier temps ; La construction du pont sur le NIARI, qui va permettre la finalisation du grand projet de cimenterie situé à Yamba (département de la BOUENZA), en permettant l'arrivée des gros équipements attendus, afin d'engager la production, estimée à 1 million de tonnes de ciment chaque année ; Le lancement de l'unité de production de panneaux solaires, en partenariat avec la société chinoise ZTE ; La mise en service effective des premiers modules de l'hôpital « Mère et Enfant » Blanche Gomez à Brazzaville, ainsi que celle de l'Hôpital spécialisé d'Oyo (département de la Cuvette) ; L'ouverture effective des premiers modules de l'Université de Kintélé, et ce si possible dès la rentrée 2016-2017 ; La finalisation et le lancement des activités du second lycée d'excellence, ainsi que de l'Ecole des Métiers, tous deux situés dans le département de la Cuvette.

Pour conclure son propos, et revenant sur les urgences, le Président de la République a prescrit au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, la mise en place d'un Comité Interministériel chargé de gérer le problème des érosions dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

Le Chef de l'Etat a indiqué que les Ministères concernés par cette problématique devront mettre en œuvre les actions nécessaires, afin d'apporter des réponses concrètes et pratiques à cette question et ce, si possible, avant la reprise de la saison dite des grandes pluies.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 12h15.

Fait à Brazzaville, le 1er Juin 2016

**Thierry MOUNGALLA/-
Ministre de la Communication et des Médias
Porte-Parole du Gouvernement.**

La Rédaction

PARITÉ HOMME-FEMME

Le Congo et le Rwanda renforcent leur coopération

La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Bertille Nefer Ingani, s'est entretenue, le 02 juin à Brazzaville, avec Jean Baptiste Ahbylimana, ambassadeur du Rwanda au Congo, au sujet de la parité homme - femme.

« Nous avons abordé la question de la parité, une politique qui doit favoriser la femme et la jeune fille afin d'être au même niveau que les hommes. Nous souhaitons que madame la ministre visite le Rwanda pour se rendre compte que les hautes autorités de notre pays soutiennent la politique de la parité homme-femme. Chez nous cette politique est aussi soutenue par les femmes elles-mêmes, par les ONG à travers les initiatives entrepreneuriales, les entreprises et l'éducation », a déclaré Jean Baptiste Ahbylimana.

En effet, la nouvelle Constitution promulguée le 6 novembre 2015, reconnaît précisément que la parité homme-femme doit être comprise comme un mécanisme de mise en œuvre des principes fondamentaux des droits humains sans distinction



La ministre, Inès Bertille Nefer Ingani et le diplomate Rwandais, Jean Baptiste Ahbylimana (adriac)

de sexe. « Nous pensons que le développement d'un pays est du ressort de la force de tous ses enfants. Au Rwanda tout comme au Congo, le taux de femmes est à plus de 50% et si les femmes ont des opportunités, elles peuvent participer au développement, à la politique et au social d'un pays », a ajouté le diplomate Rwandais.

En effet, la parité homme-femme est un objectif capital lorsqu'on sait qu'au Congo, les femmes constituent plus de 51% de la population, mais sous représentées dans les grandes sphères de prise de décisions. A titre d'exemple sur 38 ministres que compte l'actuelle équipe gouvernementale de la nouvelle République, moins de

8 portefeuilles sont offertes aux femmes. Quant au Parlement, elles ne représentent que 10% à l'assemblée nationale et 13% au Sénat.

Ces statistiques inégales ne sont peut-être pas semblables dans les autres pays du monde. Ainsi, le diplomate rwandais, Jean Baptiste Ahbylimana, a souligné : « Il faut dire aussi

que la femme est caractérisée par le sentiment de la paix et de la réconciliation, donc il faut donner l'opportunité aux femmes et aux jeunes pour qu'elles donnent ce que les hommes n'ont pas donné jusqu'à présent dans nos deux pays respectifs ».

Rappelons que le président Denis Sassou N'Guesso qui avait annoncé, le 13 août 2010, à la faveur de son adresse à la Nation, la décision de « faire voter par le Parlement une loi consacrant la parité hommes-femmes aux fonctions politiques, administratives ».

Cette ambition traduit la volonté de débarrasser, dans la société Congolaise, toutes les formes d'inégalité et d'iniquité de genre, et d'assurer à l'ensemble de ses citoyennes et citoyens, les sécurités essentielles pour leur épanouissement social, culturel, politique et économique. Une volonté à promouvoir un développement participatif et équitable des femmes et des hommes, en leur assurant un accès et un contrôle équitable des ressources et des sphères de décision, dans le respect de leurs droits fondamentaux.

Fortuné Ibara

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT

Plusieurs activités prévues pour la célébration

La journée sera célébrée le 5 juin. Cependant dès aujourd'hui les activités y relatives seront lancées, à en croire la ministre de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement, Rosalie Matondo.

Ce vendredi 3 juin, l'agenda de la ministre prévoit une visite de l'Association Femme-Energie. A cet effet, il y

medi 4 juin, par ailleurs, un focus est prévu, qui regroupera les Organisations non gouvernementales, la société civile et de multiples partenaires. Le braconnage, la vente des produits de brousse, la conservation et tant d'autres problèmes liés à l'environnement seront au menu des échanges. Cette journée sera bouclée par un planting d'arbres, juste à titre symbolique sachant que la saison n'est pas appropriée.

Le 5 juin, jour de la célébration de la Journée internationale de l'environnement, seront effectués les travaux d'assainissement des marchés Talangaï, MOUNGALI, Makélékélé, Ouénzé, Mfilou. Ce programme a été décliné lors d'une réunion entre la ministre Rosalie Matondo et les femmes ambadrices en exercice en République du Congo, entre autres, celles des Etats-Unis, de la République Centrafricaine, du Venezuela, du Tchad

ainsi que celles représentant des organismes des Nations unies, notamment la FAO. « La préservation de l'environnement est une affaire de tous », a rappelé Rosalie Matondo.

Rominique Nerplat Makaya



Rosalie Matondo

aura exposition de quelques échantillons de foyers aménagés avant leur remise à des associations ciblées, par Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière du développement durable et de l'environnement. Le sa-

RISQUES PROFESSIONNELS

Doter le Congo d'un Observatoire national des accidents de travail et des maladies professionnelles

Réunis le 30 mai à la préfecture de Brazzaville, à l'initiative du cabinet Ariel Consulting Corporation, les participants à la première Journée africaine de la prévention des risques professionnels au Congo, ont recommandé la mise en place par décret, d'un Observatoire national des accidents de travail et des maladies professionnelles

Dès que cette structure sera mise en place, elle se chargera, entre autres, de la collecte, du regroupement dans un même lieu, de la synthétisation, du traitement, de la validation, la valorisation et la diffusion des informations existantes sur la santé et la sécurité au travail. L'Observatoire national des accidents de travail et des maladies professionnelles devra aussi analyser l'évolution des indicateurs statistiques selon les secteurs d'activité professionnelle et assurer le suivi des pathologies liées au travail. Les autres missions consisteront en la mise en place d'un système d'information et d'alerte pour la prise de décision en matière de prévention des risques professionnels.

Il aura également la mission de mettre à la disposition des décideurs, des informations actuelles et prospectives pour la formulation de politiques en matière de prévention des risques professionnels au niveau de l'administration publique et privée. Effectuer les études spécifiques sur les accidents de travail et les mala-

dies professionnelles dans des secteurs d'activité donnés ; formaliser le traitement de l'aide aux partenaires, telles sont aussi les missions qui seront assignées à cet organe dont la mise en œuvre est jugée nécessaire.

Refonder le code du travail

Les participants à cette rencontre ont également suggéré la refonte du code du travail en intégrant les principes généraux de la prévention, précisément l'évaluation a priori des risques. Cela en incluant les risques psychosociaux et en préservant la santé physique et mentale des travailleurs. « Les risques sont à prendre en compte au moment de l'évaluation et à intégrer au document unique, au même titre que les autres risques. Cette évaluation étant la première étape d'une démarche plus globale de prévention devant aboutir à la définition d'un plan d'action », précise le communiqué final.

Ils ont aussi demandé la mise en place d'un bureau de suivi des activités de l'interafricaine de la prévention des risques professionnels et l'institutionnalisation de la 2^e édition. « Que chaque correspondant national collecte et transmette à l'organisme de sécurité sociale, gestionnaire des risques professionnels, les renseignements nécessaires à la mise à jour de l'annuaire africain des accidents de travail et des maladies professionnelles », ont-ils souhaité.

Parfait Wilfried Douniama

L'AMBASSADE D'AFRIQUE DU SUD CÉLÈBRE LA JOURNÉE DE L'INDÉPENDANCE SOUS LES COULEURS DE MTN



C'est ce vendredi 27 mai 2016 que la Représentation Diplomatique de la République d'Afrique du Sud au Congo-Brazzaville a célébré le 22^e anniversaire de sa Fête nationale.

L'évènement qui a eu lieu à la résidence officielle de l'Ambassadeur d'Afrique du sud au Congo, dans un cadre « fraternel », a enregistré la présence de plusieurs personnalités politiques, diplomatiques, administratives et militaires.

Après avoir entonné l'hymne Sud-Africain et la Congolaise, Monsieur l'Ambassadeur Richard BALOYI a remercié ses convives avant de restituer brièvement, en guise de rappel, l'histoire et le combat d'un peuple pour accéder à la souveraineté nationale. SEM BALOYI a rappelé le contexte de cette lutte pour la liberté qui a également vu Nelson Mandela accéder à la magistrature suprême après 27 années d'emprisonnement pour un combat contre l'Apartheid, contre le racisme... Célébrer cette 22^e journée est aussi une occasion pour faire le point et réfléchir sur les progrès qui ont été accomplis depuis 1994. Parmi ces derniers, citons l'amélioration de la qualité de vie des peuples noirs, les grandes avancées accomplies dans plusieurs domaines. Rappelons que l'Apartheid a été une politique de discrimination et de ségrégation raciale

conduite en Afrique du Sud par une minorité blanche à l'encontre de la majorité noire. Ce régime a impliqué la division politique, économique et géographique du territoire sud-africain. Mis en place par le Parti National en 1948, l'Apartheid s'est exercé jusqu'en 1991. C'est en devenant président de la République en 1994 que le Madiba, Nelson MANDELA, a mis fin à ce régime. Par ailleurs, parlant de la qualité des rapports qu'entretiennent ces deux nations, SEM BALOYI a pu dire que « la république d'Afrique du sud et la république du Congo vont travailler ensemble pour la mise en œuvre de nos politiques respectives et pour la promotion des objectifs et programmes de l'Agence 2063 du Plan de développement de l'Afrique » ; avant de conclure en ces termes : « ensemble nous pouvons bâtir l'Afrique que nous voulons. Ensemble, nous pouvons placer l'Afrique dans une position stratégique en vue de contribuer à l'édification d'un monde sûr, démocratique et paisible. »

Partageant cette vision Sud-Africaine, le directeur général de la compagnie de téléphonie mobile, MTN Congo, M. Djibril OUATTARA a, pour sa part, rappelé l'histoire de cette société, qui a débuté à Johannesburg, capitale de la république d'Afrique du sud, d'où elle a

conquis l'Afrique et le Moyen-Orient avec une extension dans vingt-deux Etats.

« Réussir un business en Afrique, et en République Sud-Africaine particulièrement, une décennie seulement après la chute du régime de l'Apartheid, a été une véritable gageure pour le Groupe MTN, a considéré Djibril OUATTARA, remettant ainsi en question l'assertion de l'écrivain français, René Dumond, selon laquelle « l'Afrique noire est mal partie ».

D'émanation africaine, et principalement Sud-Africaine, MTN Congo justifie son lien à la nation arc-en-ciel à travers une participation régulière aux différentes initiatives et festivités de celle-ci ; par exemple, courant septembre 2012 MTN Congo a eu une part active lors du lancement du premier vol direct Johannesburg-Brazzaville, par la compagnie aérienne sud-africaine South African Airways (SAA). Un exemple, parmi tant d'autres, de la bonne qualité des relations que cette entreprise entretient avec les institutions nationales et diplomatiques en république du Congo. Au niveau de la représentation gouvernementale, les ministres de l'enseignement supérieur, M. Bruno Jean Richard ITOUA et des zones économiques spéciales, M. Alain AKOUALA ATIPAULT, ont tour à tour, rappelé le rôle qu'a joué la république du Congo dans la lutte contre l'Apartheid.

Enfin, liant l'utile à l'agréable, l'ambassadeur de l'Afrique du Sud, M. Richard BALOYI a convié les membres du gouvernement congolais présents, le directeur général de MTN, ainsi que les membres de la communauté sud-africaine, à la dégustation du gâteau d'anniversaire décoré aux couleurs du drapeau sud-africain.

L'Ambiance a été agrémentée par un orchestre congolais interprétant des compositions sud-africaines durant toute la soirée, au cours de laquelle une tombola a été organisée par la compagnie South African Airways, offrant aux gagnants des billets Aller-Retour Brazzaville-Johannesburg.

MTN, everywhere you go !



JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC 2016 :

Une mise en garde contre les vecteurs de publicité et de promotion

L'Association congolaise pour la santé publique et communautaire (Acspc) que dirige Marianne Bayonne a organisé, le 31 mai à Brazzaville, une séance de sensibilisation aux effets néfastes du tabac et aux vecteurs de publicité et de promotion.

Pour l'an 2016, le thème retenu est : « Préparez-vous au conditionnement neutre ». L'invite a été lancée par l'OMS aux entreprises de tabac. Le conditionnement neutre est une mesure de réduction de la demande qui rend les produits du tabac moins attrayants, freine l'utilisation du conditionnement comme vecteur de publicité et de promotion, limite les emballages et étiquetages trompeurs et augmente l'efficacité des campagnes sanitaires. « Sur le paquet de cigarettes devrait figurer ce qui déplaît aux consommateurs. Nous souhaitons que les écritures de mise en garde sanitaire soient plus visibles », a commenté Marianne Bayonne, présidente de l'Acspc. La loi congolaise a été votée par les deux chambres du Parlement et promulguée par le président de la République. Et, les organisations de la société civile du Congo plaident afin que le gouvernement signe, adopte et ratifie la convention cadre de la lutte anti-tabac (CCLAT). Grâce aux efforts de ces organisations, il existe à Pointe-Noire, un hôpital sans tabac. Toutefois, la Convention cadre de la lutte anti-tabac (CCLAT) n'est pas encore bien vulgarisée au Congo. « Les gens fument dans les bus, dans les gares, en bref, dans les milieux publics. Donc un grand travail nécessitant l'implication de tous est attendu », explique Marianne Bayonne. Vous-mêmes ne consommez pas le tabac car il a souvent des effets regrettables et irrattrapables », a souhaité le professeur Henri Joseph Mpara. Il est reconnu au monde que, le tabac contient environ 4000 substituants chimiques. Il est responsable de 90% des cancers. Sa consommation augmente de 4,3% en Afrique. Ses champs provoquent la déforestation d'environ 200.000 hectares.

Fortuné Ibara

L'OMS estime que d'ici à 2020 le tabac sera la principale cause des décès

Le tabagisme entrainera plus de décès à travers le monde que le syndrome d'immunodéficience acquise, la tuberculose et la mortalité maternelle ainsi que les accidents de la voie publique. C'est ce qu'a annoncé le 31 juin le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la population, Donatien Moukassa, au cours d'un focus organisé en vue d'un large échange sur le chemin déjà parcouru pour la lutte contre le tabac au Congo.

Selon l'OMS on compte aujourd'hui dans le monde 1,8 milliard de jeunes âgés de 10 à 24 ans, et près de 80% d'entre eux vivent dans les pays en voie de développement et sont la cible des campagnes agressives en faveur du tabac. En Afrique on compte 29% d'hommes contre 7% de femmes qui fument. Au Congo, la population est très jeune et même féminine, elle est soumise à la pression de Marketing du tabac en milieu scolaire sur les jeunes de 13 à 15 ans, révélant que

les fabricants du tabac trouvent toujours les moyens de faire passer des messages pro tabac dans les journaux, dans les magazines et sur les banderoles.

« Les données disponibles au ministère de la Santé et de la population montrent que 16,3% de jeunes élèves ont pris la cigarette avant l'âge de 10 ans. 58% d'élèves, dont 57,7% de filles ont suivi la publicité de tabac dans les médias », a précisé Donation Moukassa.

Pour la représentante de l'OMS au Congo, Dr Diallo Fatoumata Binta, chaque année dans le monde, plus de cinq millions de personnes décèdent suite à la consommation de tabac, et 600.000 non fumeuses décèdent parce qu'elles ont été exposées à la fumée secondaire. « Le conditionnement neutre du tabac se présente donc comme une mesure fondée sur des faits qui protègent la santé publique. Son applicabilité peut sauver de nombreuses vies et devrait être parallèle aux autres méthodes, dans le cadre d'une approche multisecto-

rielle globale de lutte antitabac », a-t-elle renchéri.

Organisé par le ministère de la Santé et de la population en collaboration avec la représentation de l'OMS au Congo, ce focus a permis d'aborder deux grands thèmes, à savoir : « tabac et cancer au Congo ; Convention cadre de l'OMS : sa mise en œuvre au Congo ». Deux oratrices notamment le Pr agrégé Nsonde Malanda et Madame Likibi née Boho Rosalie sont intervenues sur ces sujets pour en démontrer la pertinence et l'efficacité dans la lutte contre le tabagisme.

« Préparez-vous en conditionnement neutre », était le thème officiel de la Journée mondiale sans tabac choisi par l'OMS. Ces deux animatrices ont permis de mieux comprendre les enjeux de ces questions ainsi que l'importance de la Convention cadre de lutte contre le tabac de l'OMS dont sa mise en œuvre souffre de l'insuffisance de l'application des textes partout dans la plupart des pays africains.

Guillaume Ondzé

CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES

La France prend la présidence tournante du mois de juin dans un contexte international difficile

Après l'Egypte, c'est le tour de la France à assurer la présidence du Conseil de sécurité des Nations unies au mois de juin, mais dans un contexte international particulièrement difficile. Plusieurs dossiers chauds sont à traiter, notamment en Afrique et au Moyen-Orient.

Au Cours de cette présidence française, trois priorités ont été mises en avant, a-t-on appris. A savoir : La protection des civils dans les opérations de maintien de la paix. Une réunion ministérielle sur le sujet se tiendra le 10 juin sous la houlette du ministre français des Affaires étrangères et du développement international, Jean-Marc Ayrault, en présence du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, du président centrafricain, Faustin Archange Touadera, et du président du comité international de la Croix Rouge Peter Maurer. Une réunion sur les questions de violences sexuelles dans les conflits, se tiendra également ce même mois. La question des abus sexuels commis par des Casques bleus et les forces françaises de Sangaris en Centrafrique sera le point culminant. Le président français, François Hollande, est pour une « tolérance zéro » pour les abus sexuels. L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient et le renouvellement du mandat de la mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) et un suivi des crises en Syrie, au Yémen, et du conflit israélo-palestinien seront aussi à l'honneur ; L'Afrique et le renouvellement du mandat des Missions de maintien de la paix au Mali (Minusma), au Soudan/ Darfour (Minuad), et de l'autorisation de l'opération de l'Union africaine en Somalie (Amisom).

La France compte faire avancer le dossier burundais avec l'envoi d'une force de police observatrice

et celui de la Libye avec la rédaction d'une résolution en faveur du contrôle des armements.

Par ailleurs, le Conseil de sécurité des Nations unies continuera à suivre la situation en RD Congo, en Centrafrique, en Guinée-Bissau et au Soudan du Sud. Au mois de juin, il sera aussi questions de plusieurs élections. Notamment celle du remplaçant de l'actuelle secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, celle du futur président de son Assemblée générale, ainsi que celle des nouveaux membres non permanents du Conseil de sécurité pour la période 2017-2018.

Mais dès le 1^{er} juin, la diplomatie française a été contrainte à réviser sa copie, suite à une série de pétitions sur Internet et à des courriers officiels. C'est donc dans ce contexte qu'aura lieu plutôt que prévu, ce 3 juin, la conférence de Paris sur le Proche-Orient, destinée à relancer les négociations israélo-palestiniennes.

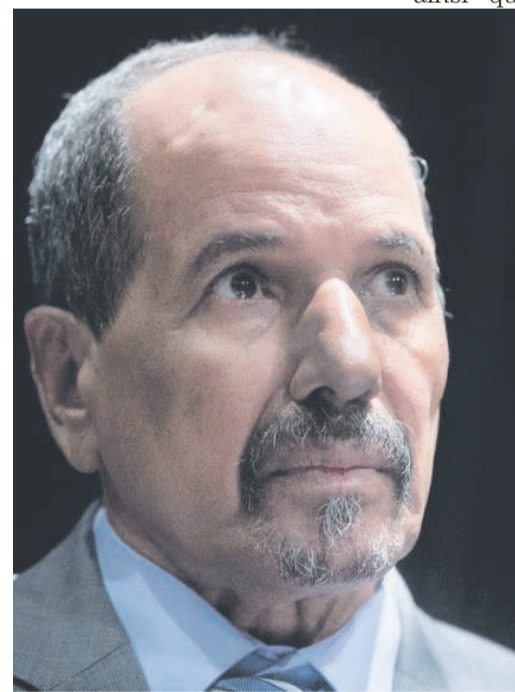
Après la France transmettra le relais au Japon pour le mois de juillet. La présidence du Conseil de sécurité tourne tous les mois suivant l'ordre alphabétique des noms de ses 15 membres en anglais (dont cinq sont permanents (Etats-Unis, France, Chine, Russie et Royaume-Uni), les dix autres sont élus par l'Assemblée générale pour deux ans (Angola, Egypte, Espagne, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Sénégal, Ukraine, Uruguay et le Venezuela). Le pays qui préside décide l'ordre du jour et anime les débats.

Noël Ndong

SAHARA OCCIDENTAL

Parcours de Mohamed Abdelaziz, leader historique du Front Polisario

Alors que le peuple sahraoui se prépare pour l'inhumation du dirigeant du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, prévenu pour le samedi prochain, retraçons le parcours de cet homme décédé le 31 mai à l'âge de 68 ans, qui a dirigé ce mouvement de libération pendant près de quarante ans, bref, ce qu'il était réellement.



Mohamed Abdelaziz à Madrid, en novembre 2014. Photo Pierre Philippe Marcou. AFP

Mohamed Abdelaziz est né à Marrakech, au Maroc, en août 1947. Issue de la tribu sahraouie des Reguibi, ce futur leader nationaliste - dont la famille, originaire du Sahara occidental, s'était installée au Maroc, alors protectorat français -, a fait ses études jusqu'en 1972 à l'université de Rabat. En mai 1973, il participe à la créa-

tion du Front Polisario pour mener une guérilla contre les Espagnols, en vue d'arracher l'indépendance du Sahara occidental. Son mouvement, qui se réclame du socialisme, est appuyé par l'Algérie voisine, mais aussi par certains pays du bloc communiste (Cuba, Corée du Nord, Viet Nam), ainsi que par l'Organisation

de l'unité africaine (OUA), actuellement Union africaine (UA). Fort malheureusement, les Sahraouis seront surpris par le Maroc qui, en novembre 1975, lance « la marche verte » : celle-ci conduisit des dizaines de milliers de Marocains, encadrés par l'armée, de pénétrer dans le Sahara occidental. Ce territoire entier sera annexé alors que l'Espagne s'apprête à s'y retirer.

Ce qui empêche le Front Polisario d'y prendre le pouvoir, mais ses dirigeants proclament la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en 1976 et Mohamed Abdelaziz en devient le président.

Loin d'abandonner la lutte de libération du Sahara Occidental, Mohamed Abdelaziz va finalement diriger la guérilla contre le Maroc depuis Tindouf, une ville algérienne frontalière. En 1991, un cessez-le-

feu est signé entre les deux parties, sous l'égide de l'ONU. L'année suivante, le plan des Nations unies pour un référendum d'autodétermination du Sahara Occidental est bloqué par les autorités marocaines qui militent en faveur de l'autonomie de ce territoire sous la souveraineté de leur pays.

Et depuis, le Maroc n'a cessé d'investir dans le Sahara occidental tout en consolidant ses positions sur place. Une démarche qui a contraint le Front Polisario à être réduit à la frontière algérienne et de perdre sa crédibilité tant sur le plan intérieur que sur le plan international.

Jusqu'à la mort de Mohamed Abdelaziz, le Front Polisario n'était reconnu ni par l'ONU, ni par la Ligue arabe, ni par la Chine et la Russie, ni aussi par aucun pays occidental. L'on sait néanmoins qu'en février 1982, ce leader réputé pour son intransigeance, avait obtenu sa première grande victoire diplomatique, lorsque l'OUA avait admis la RASD en tant que 51^e membre. La brouille qui s'en était suivie avec le Royaume du Maroc avait abouti au retrait de ce pays de l'organisation panafricaine lors du sommet de Nairobi, deux ans plus tard.

Notons que Mohamed Abdelaziz était apparu affaibli en février dernier, lors de la visite du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, à Tindouf.

Nestor N'Gampoula



LE RESEAU DES SMARTPHONES

AIRTEL TOUR S'INVITE CHEZ VOUS

Activations, réactivations sim gratuites,
services clients, identifications...et
concours chaque semaine dans
votre arrondissement

AG Partners



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

« Nous avons des atouts indéniables », déclare Henri Djombo

Le nouveau ministre d'Etat en charge de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche a pris part au Conseil de la FAO à Rome, les dossiers pour lui ne sont pas nouveaux.

Les Dépêches de Brazzaville(LDB) : Monsieur le ministre d'Etat, il y a peu vous étiez ministre de l'Économie forestière, vous avez aujourd'hui la charge d'un plus grand département : nouvelles et plus grandes responsabilités ?

Henri Djombo(HD) : C'est exact : les responsabilités sont nouvelles et plus importantes. Il s'agit de promouvoir trois secteurs importants pour le pays : agriculture, élevage et pêche qui concourent majoritairement à la sécurité alimentaire du pays. J'ai coutume de dire qu'il s'agit ici du ventre des Congolais, que nous devons traiter avec responsabilité pour qu'ils se portent bien sur les plans de la santé et de leur porte-monnaie. Et, aussi, il nous faut réduire ou, pourquoi pas !, éliminer les importations massives des denrées alimentaires et que nous puissions nourrir les Congolais avec une production interne.

LDB : Des défis énormes ! Y-a-t-il des chances que le Congo puisse jamais les relever ?

HD : Nous avons toutes les chances ! Nous avons des atouts indéniables : des terres arables qui ne sont occupées qu'au niveau insignifiant de 2%, des pluies abondantes ; nous sommes

traversés par l'Equateur, nous pouvons donc pratiquer une agriculture en contre-saison ; nous avons des apports agricoles mobilisables. Il faut, bien sûr, des appuis financiers et techniques suffisants pour que nous puissions, même à court terme, relever ces défis mais les atouts, nous les avons.

LDB : Des forêts à l'agriculture : deux secteurs complémentaires où il y a des chances que vous continuiez des dossiers entamés dans le précédent ministère...

HD : Oui. Nous sommes d'ailleurs dans un même bâtiment, ce qui permet une certaine synergie. Nous avons participé à la sécurité alimentaire pour une bonne exploitation de la biodiversité. Nous avons toujours pensé qu'il fallait réduire l'agression des espaces forestiers par une agriculture productive. C'est certainement le moment de le faire, sur la base de semences améliorées, la maîtrise de l'eau, de la fumure, l'enrichissement des sols. Bref : des actions qui nous permettent d'accroître sensiblement la productivité, donc la production, et de réduire les besoins en sols. Nous avons également à poursuivre la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de développement durable en faisant en sorte que

l'agriculture participe activement à l'émergence de l'économie verte, et l'aquaculture à l'économie bleue. Nous sommes engagés à œuvrer ensemble pour aller dans cette direction, parce que nous avons eu à protéger la faune maritime et aquatique. Nous devons maintenant savoir l'exploiter en tant que pêche, pour la mettre au service du développement économique et social de notre pays.

LDB : Venons-en maintenant à l'objet de votre présence à Rome, la participation à la 154^e session du Conseil de la FAO...

HD : C'est une session qui a été consacrée aux questions de procédures administratives et financières, mais il y a le programme 2014-2015 avec beaucoup d'objectifs assignés, dont beaucoup ont été atteints. Mais les pays en développement sont loin d'avoir combattu la faim. Il nous faut accélérer le pas contre la faim, la malnutrition et la sous-alimentation. Il nous faut aussi lutter contre les pertes après production ou après capture ; une bonne conservation des aliments, la transformation des produits agropastoraux ou halieutiques, sans oublier une meilleure circulation des personnes et des biens pour un commerce juste.

LDB : Question éternelle : à Maputo, il y a quelques années, l'Union africaine avait recommandé que les Etats

consacrent 10% des budgets nationaux à l'agriculture. Le Congo y arrive-t-il ?

HD : La résolution de l'Union africaine fut prise à Maputo, en 2003. Il s'agissait que cinq ans plus tard, les Etats puissent consacrer 10% de leur budget national au développement rural. Aujourd'hui, nous constatons qu'on est encore très loin de ce taux. Dans tous les cas, peut-être qu'on n'aurait pas besoin de toute cette somme pour engager les programmes. C'est pourquoi il faut déjà considérer les besoins réellement exprimés par le secteur rural. Je suis sûr que si les moyens sont mis en place, n'importe quel pays peut atteindre l'autosuffisance alimentaire, la sécurité alimentaire.

LDB : Vous avez été à la FAO et au FIDA : sur quoi ont porté les entretiens avec ces organismes multilatéraux ?

HD : J'ai effectivement rencontré le directeur général de la FAO. Nous avons fait le point de la coopération et de l'exécution des projets en cours, envisagé une coopération future qui tire les leçons des actions passées pour aller vers des actions porteuses et efficaces. Avec la FAO, nous maintenons une coopération très forte dans le domaine forestier, et maintenant nous la développons dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage. La FAO appuie le Congo depuis plusieurs décennies à travers des projets, de petites

actions d'appui et d'assistance. Avec le FIDA, il y a un projet, le programme de développement de la production en milieu rural, le PADP et un autre d'appui à la pêche et l'aquaculture. Nous avons fait le point de l'exécution du PADP et réaffirmé le besoin de mettre en œuvre, dans les conditions les plus rapides, le projet concernant la pêche et l'agriculture. Nous allons prospecter d'autres zones de coopération avec cette organisation. Nous aimerions que toutes les interventions des organisations internationales, en particulier des agences des Nations unies, puissent être mises en cohérence, qu'elles puissent mutualiser les moyens pour agir plus efficacement étant donné que, parfois, ce sont des initiatives qui visent le même objectif et qui opèrent sur les mêmes acteurs. Donc, harmoniser les actions pour les rendre plus efficaces. Notre objectif, je le répète, est qu'en trois ans on puisse atteindre la sécurité alimentaire. Ce n'est pas, je me répète ici aussi, un objectif impossible si la volonté politique est là, et si on y met les moyens. Les hommes sont là, peut-être pas en nombre suffisant ni en qualité suffisante, mais il faut les préparer à cela et en former d'autres. Et il nous faut aussi être assistés par des compétences extérieures qui nous mèneraient à accélérer la marche vers nos objectifs.

*Propos recueillis par
Lucien Mpama*



AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/019/2016

RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BACHES D'EAU POTABLE DE 250 M CHACUNE AU BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OMS, BRAZZAVILLE.

Le Bureau régional pour l'Afrique désire recruter une entreprise chargée de l'exécution des travaux de construction de deux baches d'eau potable d'un volume utile de 250m³ chacune. En effet, l'OMS dispose pour son siège du Bureau régional pour l'Afrique à Brazzaville, d'un domaine foncier couramment appelé « Cité du Djoué ». En dehors des bâtiments administratifs, la Cité du Djoué regorge 36 studios, 42 appartements et 46 villas à usage de logement de son staff.

Ces bâtiments sont approvisionnés en eau potable par la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE) et les forages construits sur le site. Un réseau maillé de plus de 4 kilomètres et cinq (05) stations de reprise d'une capacité totale de 444 m³ installés dans la cité du Djoué constituent l'ensemble du système d'approvisionnement en eau potable interne.

La SNDE devrait approvisionner la cité du Djoué quotidiennement de 1200 m³ d'eau. A ce volume journalier, il devrait s'ajouter une quantité de 240 m³ d'eau fournie par les forages de l'OMS/AFRO.

Malheureusement la fourniture d'eau par la SNDE n'est ni régulière, ni constante car, elle est sujette à des ruptures fréquentes et à un faible débit.

Afin de répondre de manière efficiente à la demande journalière de l'eau dans la Cité du Djoué qui est d'environ 450m³/j et, dans la perspective d'augmenter en quantité la

production en eau potable, l'OMS/AFRO a procédé à la construction de deux nouveaux forages dont la production totale en eau potable est d'environ 12m³/h soit 288 m³/j.

Etant donné que l'augmentation la production journalière en eau potable induit tacitement l'augmentation de la capacité de stockage de l'eau produite afin de permettre une gestion rationnelle de la distribution de l'eau potable, l'OMS/AFRO a initié le projet de construction de deux baches d'eau potable d'un volume utile de 250m³ chacune.

Le présent avis d'appel d'offre a pour but de permettre au Bureau régional de sélectionner une entreprise chargée de l'exécution des travaux de construction de deux baches d'eau potable d'un volume utile de 250m³ chacune, y compris :

- (i)-La construction d'un regard de vidange ;
- (ii)-La mise en place du réseau d'alimentation de la bache à eau à partir des nouveaux forages récemment réalisés ;
- (iii)-La fourniture et la pose des équipements électriques ;
- (iv)-La fourniture et la pose des équipements hydrauliques ; et
- (v)-La mise en place du réseau de distribution d'eau de la bache vers le réseau existant de distribution d'eau.

Les entreprises spécialisées dans la construction des ouvrages de stockage d'eau sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offres y

afférant jusqu'au 10 juin 2016, entre 9H et 13H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué ».

Chaque soumission devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir :
 - une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
 - une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
 - une copie de la patente de l'année en cours ;
 - une copie de l'attestation de non faillite
 - une copie de l'attestation de moralité fiscale.
- Une copie d'identité bancaire.
- Le volet technique sera composé des éléments suivants :
 - l'expérience professionnelle et les références des travaux similaires déjà réalisés ;
 - les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
 - la méthodologie à utiliser
 - la liste du matériel à mettre à la disposition du chantier,
 - le planning des travaux.
- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations (à remplir dans les devis quantitatifs et estimatifs.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre

l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe globale contenant ces deux offres sera fermée et devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES-AFRO/019/2016. CONFIDENTIEL - RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BACHES A L'OMS/AFRO». L'enveloppe devra être déposée au plus tard lundi 13 juin 2016 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation Mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué / Brazzaville - Congo

Un reçu de dépôt d'enveloppe scellée sera délivré par le Secrétariat de l'Administration générale.

Une visite collective des lieux sera organisée le mardi 7 juin 2016 à 10H avec comme programme :

- 10H00 à 10H 15 : séance de briefing dans la salle 18 à l'Estate ;
- 10H 15 à 10H30 : visite de reconnaissance des lieux et ;
- 10H30 à 11H45: séance de questions/réponses.

Fait à Brazzaville, le 30 mai 2016

Le bureau régional de l'OMS

IMPORTANT DISTRIBUTEUR DE MATERIEL ELECTRIQUE RECHERCHE TECHNICO COMMERCIAL ELECTRICITE

Le candidat de niveau technique Bac+2 minimum sous la responsabilité du Directeur d'agence aura en charge le développement du département électricité (bâtiment et industrie)

Les qualités requises sont :

- Bon bagage technique dans le domaine électrique
- Bonne présentation et sens du commerce
- Connaissance de l'outil informatique et en particulier les logiciels de gestion de stock
- Une maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire
- Une expérience dans une activité similaire sera appréciée

Le poste est basé à Brazzaville et est à pourvoir rapidement

Le salaire sera à la hauteur de la compétence du candidat.

Merci de déposer votre dossier de candidature au bureau des Dépêches de Brazzaville (Agence de Pointe-Noire), sis Avenue Germain Bikoumat, Immeuble Les Palmiers (à côté de la radio-Congo, Pointe-Noire) ou par mail : ea_mel@hotmail.com

IN MEMORIAM



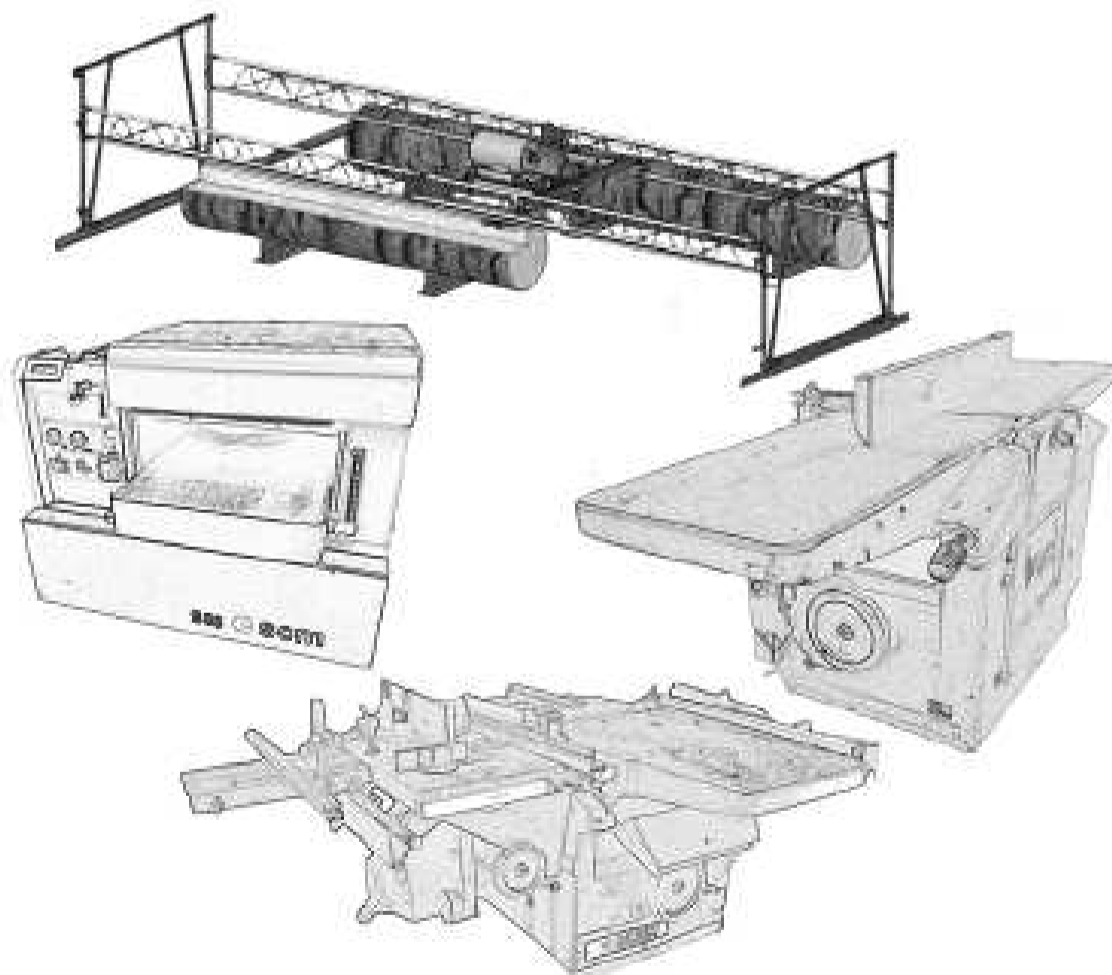
3 juin 2006 – 3 juin 2016
Voici 10 ans jour pour jour que le Seigneur a arraché à leur affection Maman MBOU Suzanne. Les familles KOUAD, NIAMAS et TSOUYOU prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour elle.
Deux messes seront dites en la Paroisse Jésus Ressuscité et à la Cathédrale Sacré-Cœur.

REMERCIEMENTS



L'adjudant chef Saby Bokouabela et famille remercient le Haut commandement militaire, le régiment d'apparat et d'honneur, le Groupement para-commando, les mutuelles femmes 7 15 (le quartier d'abord), M.A.E., Kaouka (bana boma), Bana kolo Iopango, les anciens du CFUC, la société Afro-Bock, les amis, parents et connaissances pour leur assistance multiformes apportées lors du décès de notre femme, maman, nièce, copine, Fleure Eméline Bissola, survenu le 4 mai 2016 à Brazzaville.
Ta voix et ton sourire sont gravés à jamais dans nos cœurs.
Repose toi en paix.

MACHINES A BOIS NEUF & OCCASION



Ets. JOULIN Père & Fils - Paris

10, rue Destouches - 94500 CHAMPIGNY sur MARNE - FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Pointe-Noire : 06 92 40 074

Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Email : ets.joulin@free.fr

NÉCROLOGIE

Roger Séraphin Loupet agent des Dépêches de B/ville
La famille Loupet, la veuve Morapenda née Bazenga Philomène, les familles Nanitelamio et Houla, les enfants Moboua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur, mère, tante et nièce Christine Nzonzeka, survenu à Abidjan (Côte-d'Ivoire) des suites d'une maladie.
La veillée mortuaire se tient au N°28 bis de la rue Mbamou Mougali.
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Anne Marie Nzitokoulou Missamou, Alexandre Mpemba et la famille Kindamba ont la profonde douleur d'annoncer à Alphonsine Bikoyi (Bibi), Abel Kimbemba à Pointe-Noire, les enfants et connaissances, le décès de leur nièce, Métié Koubemba, survenu le 27 mai à Brazzaville des suites d'une courte maladie.
La veillée mortuaire se tient au n°9, rue Nkombo à Kin-soundi et la date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

LES GRANDES COUPES ARRIVENT



UEFA
EURO2016
FRANCE



COPA AMERICA
CENTENARIO
— USA 2016 —

JUSQU'AU 10 JUIN
15 000 FCFA*
LE DECODEUR

100% DE L'UEFA EURO 2016
ET DE LA COPA AMERICA EN EXCLUSIVITE**

 **06 877 92 92**
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)
CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS
CANAL+

* Offre soumise à conditions, valable au Congo du 28/05/2016 au 10/06/2016, pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes: EVASION+ ou TOUT CANAL+, lié à l'achat d'un décodeur numérique CANAL+. La parabole est offerte. Hors frais d'installation et accessoires. Prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

** En français sur les territoires d'Afrique francophone et en mode payant.

CANAL+ OVERSEAS S.A.S AU CAPITAL DE 3 912 064 € 592.033.401 RCS NANTERRE

SITUATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Kinshasa abrite la table ronde des états généraux

L'activité constitue la phase finale du processus et permettra de pratiquer une politique sociale mettant l'accent sur l'impératif de la protection et de la promotion des droits des personnes handicapées en RDC et de la mise en œuvre de la vision politique qui vise le développement inclusif intégrant la question du handicap dans le pays.

Près de deux cent cinquante personnes, membres des institutions de la RDC, des organisations des personnes handicapées, de la société civile, des institutions internationales, des bailleurs des fonds, des partenaires techniques et financiers et des experts indépendants tant nationaux qu'étrangers participent, du 2 au 4 juin au chapiteau du Grand Hôtel Kinshasa, aux travaux de la table ronde des états généraux sur la situation des personnes handicapées en RDC sur le thème « Tous pour le développement inclusif qui intègre la question



La tribune, lors du lancement des travaux/Photo Adiac

par catégorie de handicap (les albinos, les sourds, les moteurs et les aveugles). Ces assises placées sous le haut patronage du chef de l'État, Joseph Kabila, sont organisées par le ministère des Affaires sociales, action humanitaire et solidarité nationale, en collaboration avec le ministère de la Santé publique, avec l'appui du Fonds national de promotion et de service social (FNPSS).

Santé et représentant du gouverneur André Kimbuta Yango, Vital Kabwiku, la ministre des Affaires sociales, Action humanitaire et solidarité nationale, Adèle Degbalase, ainsi que par le vice-Premier ministre et ministre du Travail, de l'Emploi et de la Prévoyance sociale, représentant du Premier ministre, Willy Makiashi. Les travaux en atelier et en plénière sont, eux, appuyés par plusieurs

L'aboutissement d'un long processus

La table ronde qui se tient à Kinshasa et qui bénéficie, comme le souligne souvent le directeur général du FNPSS, Me Alice Mirimo Kabetsi, de l'attention particulière du chef de l'État, est, en effet, l'aboutissement d'un long processus visant le bien-être de la personne handicapée en RDC. Elle constitue la phase finale du processus des états généraux sur la situation des personnes handicapées en RDC. Elle est une réponse à l'engagement pris par la plus haute autorité de la République vis-à-vis de la Nation et de la communauté internationale, par la signature de l'instrument d'adhésion à la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et son protocole facultatif. Elle vise à mettre en œuvre une politique sociale qui met l'accent sur l'impératif de la protection et de la promotion des droits des personnes handicapées en RDC et de la mise en œuvre de la vision politique qui vise le développement inclusif intégrant la question du handicap en RDC.

à la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et son protocole facultatif, l'appui au plaidoyer pour la signature par le chef de l'État, de l'instrument d'adhésion de la RDC à la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et son protocole facultatif et son dépôt au siège de l'ONU, la traduction en écriture braille de la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et son protocole facultatif, pour permettre aux Congolais aveugles de s'y imprégner, la réalisation de l'état des lieux sur la situation des personnes handicapées en RDC à travers la collecte des données qualitatives et quantitatives dans les chefs-lieux des onze anciennes provinces, la réalisation de l'analyse situationnelle sur l'accessibilité des personnes handicapées aux services sociaux de base de qualité et sur les institutions nationales étatiques et non étatiques de prise en charge des personnes handicapées ainsi que l'élaboration du Plan stratégique quinquennal (2016-2021) de protection et de promotion des personnes handicapées en RDC.



L'assistance, lors du lancement des travaux/Photo Adiac

du handicap en RD.Congo ». La participation des provinces est assurée par les gouverneurs, qui sont accompagnés par des délégations des personnes handicapées en raison d'une personne

Pendant ces trois jours d'assises, les participants ont assisté, pour le premier jour, aux différentes allocutions prononcées notamment par le ministre provincial de la ville de Kinshasa chargé de la

exposés de haut niveau faits par les représentants de l'état (membres du gouvernement), les experts, les partenaires et les organisations des personnes handicapées.

BIAC

L'ancienne direction dessaisie de ses pouvoirs de gestion

La décision prise par la Banque centrale vise notamment à assurer le redressement de la troisième banque commerciale du pays et à préserver l'épargne de ses clients

La Banque internationale pour l'Afrique au Congo (Biac), troisième banque commerciale en RDC, a une nouvelle direction à sa tête après que ses anciens dirigeants, membres du Conseil d'administration et de la direction générale, se sont vus dessaisir provisoirement de leurs pouvoirs de gestion. C'est ce qui ressort d'un récent communiqué de la Banque centrale du Congo (BCC). Le nouveau comité de gestion provisoire censé prendre les rennes de la Biac est tenu, en effet, d'assurer la gestion courante de celle-ci et surtout de préparer un plan visant son redressement dans un délai de six mois. L'objectif visé par cette démarche, à en croire le communiqué du gouverneur de la

Banque centrale, est justement d'assurer le redressement de la Biac et de préserver l'épargne de ses clients.

Ce niveau développement est la conséquence de la faillite de la Biac, depuis fin mars dernier, avec comme problème principale les difficultés des liquidités, poussant ainsi un bon nombre de petits épargnants à se ruer vers les guichets de la banque pour retirer leur argent. Cette décision de la BCC n'émeut, outre mesure, les anciens dirigeants de la Biac qui en ont pris acte. Notons qu'à la base des ennuis qu'a connus la banque, se trouve le retrait d'une ligne de refinancement mensuel jusqu'à concurrence de quelque 40 milliards de FC (près de 42 millions de dollars américains) auprès de la BCC qui, « sur décision du gouvernement », aurait décidé de couper le robinet des liquidités.

Alain Diasso

pour arriver à cette étape finale au cours de laquelle vont être validés le Plan stratégique quinquennal (2016-2021) de protection et de promotion des personnes handicapées ainsi que le mécanisme national de suivi de l'application de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées en RDC, plusieurs actions ont été réalisées grâce à l'appui financier du Trésor public, à travers le FNPSS. On peut ici retenir notamment l'élaboration du protocole de collecte des données sur le handicap dans les onze anciennes provinces, l'adoption des outils de collecte des données et la formation des enquêteurs, la revue documentaire sur les textes légaux et réglementaires sur la question de handicap en RDC, le plaidoyer auprès des députés nationaux pour l'adoption de la loi organique portant protection et promotion des personnes handicapées en RDC, la production de l'hymne des états généraux sur la situation des personnes handicapées, la production des outils de visibilité pour la sensibilisation de la population sur les états généraux, l'appui au plaidoyer pour l'adhésion de la RDC

C'est donc fort de ces résultats obtenus par le FNPSS conduit par Me Alice Mirimo, qui est un établissement public organisant une banque sociale pour le relèvement socio-économique des vulnérables et personnes nécessiteuses, une caisse de solidarité nationale pour la répartition équitable des richesses nationales, l'interface étatique pour la réalisation, la mobilisation et la gestion des ressources destinées au relèvement social des groupes vulnérables et des personnes nécessiteuses, organe consultatif pour des facilités administratives, fiscales et douanières en faveur des intervenants sociaux et humanitaires, chargé de tenir la gestion de l'observatoire de la vulnérabilité sociale et de la banque des données des partenaires et des intervenants dans le domaine social et humanitaire et d'organiser la plate-forme de l'aide sociale et humanitaire que le ministre provincial Vital Kabwiku, la ministre Adèle Degbalase et le VPM Willy Makiashi ont salué le travail abattu pour arriver à ces résultats qui s'imprègnent de la vision du développement national initiée par le président de la République.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Le Dr Félix Kabange Numbi rassure sur les capacités de la RDC à abriter Icasa 2017

Au cours du point de presse qu'il a co-animé avec les membres du comité organisateur de la conférence internationale sur la lutte contre le sida en Afrique (Icasa 2017), le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a rassuré le directeur de l'Icasa 2017, Luc Bodéa, le président de l'Association Anti-sida, le Dr Ihad Ahmed, et son secrétaire général, le Pr Seni Kouanda des capacités de la RDC, une fois choisie le 7 juin, d'organiser dans les meilleures conditions la 19^e édition de l'Icasa prévue pour décembre 2017.

Pour le Dr Félix Kabange Numbi, l'organisation de cette grande rencontre sur le sida est une question de conviction, de leadership et de volonté politique. Et la RDC qui a eu à organiser Icasa 1991 est aujourd'hui mieux outillée pour organiser Icasa 2017 parce qu'aujourd'hui, sous le leadership du chef de l'Etat, fait-il savoir, la lutte contre le sida connaît de grandes avancées en RDC.

Le ministre de la Santé publique reste convaincu qu'avec les efforts que le pays déploie dans la lutte contre le sida, la RDC « peut aujourd'hui lancer au monde un nouveau message que la fin du sida est possible avec l'engagement soutenu du chef de l'Etat qui préside lui-même le conseil national multisectoriel de lutte

contre le sida ».

Aux dires du Dr Félix Kabange Numbi, la RDC tient à organiser cette conférence pour plusieurs raisons. D'abord on parlera du sida parce que c'est depuis 1991 que le pays a parlé de cette maladie dans le cadre de l'Icasa. Il y aura des délégués qui viendront de 26 provinces qui, une fois rentrés chez eux, parleront du sida. L'Icasa 2017 nous permettra de parler des avancées de la RDC dans la réponse contre le sida. Grâce à Icasa 2017, le pays pourra mobiliser des fonds et renforcer la lutte.

Au delà de toutes ces raisons, le ministre de la Santé publique note un gain économique pour le pays « parce qu'il y aura plus de dix mille personnes qui vont payer des chambres d'hôtels pour leur séjour; qui vont manger et des dividendes touristiques parce qu'après cette conférence, il y aura des gens qui voudront revisiter la RDC. Au-delà de tout, l'image du pays sera rayonnée car les 10 000 personnes parleront autrement de la RDC ».

Répondant à une question sur la stabilité du pays, le Dr Félix Kabange Numbi affirme : « s'il y avait l'ombre de l'instabilité, le pays n'allait même pas prendre l'engagement de déposer sa candidature pour l'organisation



La délégation d'Icasa avec les partenaires du ministère de la Santé publique

de l'Icasa 2017. « Le mois de décembre 2017 se passera en toute tranquillité. Le gouvernement, l'opposition, la société civile et les partenaires feront tout pour que Icasa 2017 soit la meilleure de toutes les éditions. Les membres du comité ne regretteront pas au cas où ils choisiraient la RDC ».

Engagement politique de la RDC Le Pr Seni Kouanda, qui a remercié le ministre de la Santé publique pour l'accueil qu'il leur a réservé, a reconnu que les autorités du pays sont engagées à organiser Icasa 2017. « En RDC, il y a véritablement un engagement politique en faveur de la tenue de cette conférence à

Kinshasa. Les partenaires et la société civile nous ont aussi confirmé leur appui ».

Au delà de rencontres notamment avec les ministres des Affaires étrangères, le procureur général de la République, le comité organisateur Icasa 2017 a visité des hôtels de Kinshasa et l'entreprise du transport au Congo. « Nous avons visité aussi les installations logistiques, on nous a même ouvert les portes de la Cité de l'Union africaine. La RDC aura la capacité d'abriter cette grande conférence, si jamais elle était retenue », souligne Seni Kouanda.

Pour sa part, le Dr Ihad Ahmed reconnaît que la RDC a une

grande salle qui peut contenir plus de 5000 personnes et bien d'autres infrastructures. Toutefois, fait-il savoir, nous ferons notre rapport qui sera soumis au comité de vote et c'est le 7 juin que la RDC sera fixée si elle a été choisie ou pas.

Rappelons que c'est depuis le 30 mai que cette délégation est arrivée à Kinshasa pour évaluer les capacités de la RDC à pouvoir organiser la 19^e édition de la conférence internationale sur le sida en Afrique (Icasa 2017). La même mission a été effectuée en Côte d'Ivoire et au Kenya. Sur les trois pays en lice, un seul sera choisi pour abriter Icasa 2017.

Aline Nzuzi

CAN GABON 2017

Vingt-trois Léopards de la RDC en route pour Antananarivo

Vingt-trois Léopards de la RDC défient les Barea du Madagascar le 5 juin à Antananarivo. Si des cadres Mulumbu, Kebano, Nkololo, Mavinga, Mbokani et même Tisserand qui a fêté sa première sélection avec les A de la RDC contre la Roumanie seront absents, Florent Ibenge va faire confiance à d'autres joueurs dont retrouve la sélection après un bon laps de temps comme le gardien de but Kudimbana qui pourrait être titularisé à Antananarivo.

Les Léopards de la RDC mettent le cap sur Antananarivo, depuis le 2 juin où ils affrontent le 5 juin les Barea du Madagascar en cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) prévu au Gabon pour 2017. La sélection dirigée par Florent Ibenge a livré un match à égalité (1-1) lors de la répétition générale de date Fifa, le 25 mai, à Côte en Italie contre la sélection de la Roumanie. Il s'agissait de se mettre en jambe avant la rencontre contre le Madagascar. Une victoire en terre malgache sera synonyme de qualification de facto pour la CAN. La RDC



Les Léopards à l'entraînement à Kinshasa avec Jeremy Bokila à l'avant-plan

prendrait définitivement, avant la sixième et dernière journée, la tête de son groupe B composée, outre du Madagascar, de l'Angola et la République Centrafricaine. Et pour cette rencontre, Florent Ibenge va composer sans certains cadres qui ont rapidement été remplacés par d'autres joueurs congolais. Ainsi, Mulumbu, Mbokani, Nkololo, Kebano, etc. Ils

étaient déjà absents du stage de Côte en Italie. Le défenseur central Marcel Tisserand de Toulouse qui a fait forte impression pour sa première sélection avec les A contre la Roumanie ne jouera cependant pas le match de Madagascar. Son club ne l'aurait autorisé administrativement qu'à jouer contre la Roumanie et l'Égypte (match annulé). **Les vingt-trois**

retenus...

Florent Ibenge a comblé ces absences avec la convocation d'autres joueurs. Ainsi, les vingt-trois joueurs en route à Antananarivo sont les gardiens de but Matampi Vumi Ley (DCMP), Kudimbana Nicaise (Antwerp/Belgique) et Kiassumbua Joël (Wohlen/D2 Suisse) ; les défenseurs Bahumeto Junior

(Lupopo), Issama Mpeko Djo (Mazembe), Zakuani Gabriel (Peterborough/D3 Angleterre), Kimwaki Mpela Joël (Mazembe), Bangala Litombo Yannick (DCMP), Lomalisa Mutambala Joyce (V.Club) et Bompunga Botuli Padou (V.Club).

Les milieux de terrain présents sont Maghoma Jacques (Birmingham/D2 Angleterre), Mbemba Chancel (Newcastle/Angleterre), Bope Bokadi Merveille (Mazembe) et Munganga Omba Nelson (V.Club). Enfin, les attaquants ayant répondu à l'appel du sélectionneur Florent Ibenge sont Mpoku Paul-José (Chievo Verone/Italie), Mubele Ndombe Firmin (Al Ahli Doha/Qatar), Bakambu Cédric (Villareal/Espagne), Bokila Jeremy (Eski ehirspor/Turquie), Bolasie Yala Yannick (Crystal Palace/Angleterre), Bolingi Mpangi Jonathan (Mazembe), Mabwati Cédric (Columbus Crew/USA), Botaka Jordan (Leeds Utd/D2 Angleterre), et Meschack Elia (Mazembe).

Martin Engimo

12^e ÉDITION DU FESTIVAL N'SANGU NDJI-NDJI

Berléa et Limani li tsi ouvrent officiellement la scène

La chanteuse brazzavilloise Berléa et le groupe de musique traditionnelle de Pointe-Noire, Li mani li tsi, ont eu l'honneur d'ouvrir officiellement la scène de cette 12^e édition du festival des arts et des musiques N'sangu Ndji-Ndji qui a été ouverte le 1er juin par Jean-Luc Delvert, consul général de France.



Berléa lors de l'ouverture du festival / Crédit photo Adiac

La cérémonie s'est déroulée dans la salle Tchicaya-U'tamsi de l'Institut français du Congo (IFC), un des vieux partenaires de l'événement, en présence de Victor Foudi et Louis Banthoud, respectivement premier vice-maire et directeur du cabinet du préfet de la ville, de Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et des Lettres ainsi que des représentants des différents partenaires du festival. Berléa et Li mani li tsi sont montés sur scène après les allocutions de Pierre Claver Mabiala, directeur du festival, et Fabienne Bidou, directrice de l'IFC, et de Jean-Luc Delvert. Cela, au plaisir des invités captivés par la voix chaude de la chanteuse et les jeux de pieds des danseurs, qui ne se sont pas privés de les ovationnés.

«Musique et changements climatiques» est le thème de cette 12^e édition du festival N'sangu N'dji-N'dji qui va se poursuivre jusqu'au 5 juin sur les différents sites retenus, à savoir l'espace culturel Yaro, l'IFC, l'espace culturel Jean Baptiste-Tati-Loutard, le bar musical Tapas et le stade de Makayabou, le grand site qui abrite le village du festival. Ledit village a été ouvert le 31 mai avec la visite des stands des partenaires et organisations œuvrant dans la protection de l'environnement, une projection du documentaire intitulé «Les temples Maudits» de Masseur Pethas et une animation des groupes traditionnels Limani li tsi et Ndara. Après la cérémonie d'ouverture, le festival se poursuit, ce 1er juin, au stade Makayabou avec la soirée d'animation et à l'espace Yaro

avec la représentation de la pièce «Saint Monsieur Baly» par l'atelier Yaro. Le programme du festival prévoit la rencontre Artériel (réunion de tous les chapitres nationaux de l'Afrique centrale) à l'espace culturel Jean Baptiste-Tati-Loutard et une soirée gospel au stade Makayabou ce 2 juin avec les groupes Groovy gospel (France), Berléa et Arsène Ngouélé (Congo). Le 3 juin auront lieu une sensibilisation sur les changements climatiques et une animation avec les DJ au stade Makayabou, la soirée des partenaires à la résidence du consul de France où la chanteuse cubaine la Dame blanche et le groupe Mpolo Vovo monteront sur scène ainsi que d'autres groupes. La journée des clôturera avec des prestations libres au bar musical Tapas.

La rencontre sous le Kolatier, les restitutions des ateliers et animations à l'espace culturel Jean Baptiste Tati-Loutard, la soirée des DJ Mo kristo et Darvel de Pointe-Noire au stade Makayabou, et les concerts à l'IFC avec la capverdienne Almeida (prix RFI découvertes 2015) et Moh ! Kouyaté (Guinée-France) auront lieu le 4 juin. L'atelier DjamVi (Congo, Gabon, Tchad, Cameroun), Caprice Dicon et K-Musica (Congo) interviendront le 5 juin à la cérémonie d'ouverture. Celle-ci sera précédée de la matinée balade acoustique avec Kali Diatou du Congo et suivie des prestations libres au bar musical Tapas.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MVOUTI

La population se dit prête à accompagner les nouvelles institutions de la République

Réunies à Mvouti récemment sous la direction Jean-François Kayi, président de Mvouti-CAP 2016, la population du district de Mvouti a réaffirmé son attachement au président de la République, au Premier ministre et au gouvernement pour la réussite du programme «La marche vers le développement» qui va amener dans la sérénité les Congolais et Congolaises plus loin ensemble en vue de l'émergence du pays à l'horizon 2025.

Après la nomination des membres du gouvernement de la République par décret n° 2016-168 du 30 avril 2016 et au renouvellement de la confiance au fils de Mvouti, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, en qualité de ministre des Affaires foncières et du Domaine public, la population de Mvouti

a exprimé sa profonde gratitude à Son Excellence Denis Sassou N'Guesso, président de la République, pour cet honneur fait à leur district à travers cette nomination.

Aussi a-t-elle ajouté que l'élévation de leur digne fils au rang de ministre dans le premier gouvernement de la Ve République est la marque de confiance renouvelée et révélatrice d'un mariage scellé entre le président de la République et la population de Mvouti. La localité de Mvouti est située dans le massif forestier du Mayombe à environ 136 km de Pointe-Noire. Le Chemin de fer Congo Océan traverse ce district frontalier du département du Niari. Il est composé de près de 25 villages parmi lesquels Tchitondi, Pouna, Les Saras, Malema, Mfoubou, Bilala, Bilinga, Doumanga...

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

B.EL annonce un nouvel album et dévoile un premier single

Trois ans après son maxi single «Confession» B.EL annonce la sortie d'un nouvel album solo intitulé «Mon idéal». Et en avant goût, le chanteur va mettre sur le marché de la musique un single «You and me» qui devrait sortir bien avant la fête de la musique.

Après une période d'absence, B.EL décide de refaire surface sur le devant de la scène musicale. Mais le chanteur ne va pas seulement se contenter à interpréter ses vieux morceaux, puisqu'il s'apprête à sortir un nouvel opus, son tout premier album solo. Joint au téléphone par les Dépêches de Brazzaville, B.EL a révélé le titre de son prochain opus qu'il intitule «Mon idéal». L'artiste dit avoir un seul idéal, celui d'aller plus loin et d'atteindre d'autres horizons à travers sa musique.

Pour assurer la promotion de cet album qui devrait comprendre 13 titres, le chanteur va mettre sur le marché du disque, un single promotionnel «You and me» et annoncer aussi la date de sortie de son nouvel album. Pour la petite histoire, B.EL a commencé la musique très jeune dans une chorale de Brazzaville avant de se frayer un chemin parmi tant d'autres artistes talentueux. Son savoir-faire a fait qu'il soit aujourd'hui classé parmi les plus hauts artistes cités qui ont marqué la musique RNB dans le pays.

Son premier maxi single «Confession», sorti le 20 janvier 2013 par exemple, est

considéré comme l'un des albums les plus importants voire le plus influent de l'histoire de la musique RNB dans le pays. À la fois compositeur, auteur et interprète, B.EL a su transcender avec le talent de sa jeunesse grâce à une musique créative et



L'artiste musicien B.EL Crédit photo «DR»

révélatrice que l'on peut retrouver dans son premier maxi single. Aujourd'hui, il revient avec «Mon idéal», un album qui enregistre plusieurs influences musicales et qui fera sans doute le bonheur des fans.

Hugues Prosper Mabonzo



Nous recherchons pour notre bureau de Brazzaville un correspondant informatique bilingue

Le Correspondant Informatique est le garant de l'optimisation, du bon fonctionnement et de la sécurité des ressources informatiques de l'entreprise.

Description du poste :

- Responsable du suivi de la sauvegarde et restauration des données.
- Installation et configuration des Ordinateurs,
- Gestion et suivi du parc informatique et les consommables au quotidien
- Enregistrement, suivi et résolution des problèmes informatiques des collaborateurs
- Gestion du réseau informatique (LAN WAN)
- Gestion et suivi des applications mobiles (Android, Iphone, Ipad, ...)
- Formation des collaborateurs à l'outil informatique et applications mises en place par le Global IT (IT DEMO DAY)
- Gestion des applications métier du cabinet EY
- Suivi des achats du matériel informatique
- Répondre dans les délais aux préoccupations du Global IT

Profil recherché

- BAC + 2 en informatique (BTS ou au plus licence)
- Etre bilingue (anglais, français)
- Maîtrise des outils suivants : Access, PowerPoint, Excel, Word (Office 2013)
- Compétence en réseau informatique
- Age maximum 27 ans

Composition du dossier (envoi par e-mail exclusivement) :

- 1 cv + 1 lettre de motivation en français et en anglais
- 1 copie de diplôme avec référence e-mail et téléphone de l'école

N.B : les trois (3) meilleurs candidats seront invités à un test et un entretien en français et en anglais

Tous les dossiers seront adressés par mail : ey.brazzaville@cg.ey.com

Date de clôture des dossiers le vendredi 10 juin 2016 à 18h00

MOTS FLÉCHÉS N°107

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

BRISER LA CROÛTE	EAU DE MER	DÉFAVORISER	EMBALLAGE DE POUDRE	INVITÉS	CHEF CHINOIS	NOM DE THÉÂTRE
VERT TENDRE	PRÉNOM FÉMININ	EXPRI-MERAI	AIMÂT VRAIMENT CRIER DANS LA RUE	CONVOITE	JOYEUSES RÉACTIONS	
SECRET RÉVÉLÉ						
ÉTENDRE À TOUS						
BON POUR TRACER		CAUTION-NEE				BIEN FOURNI
PETIT LIEU-TENANT		À MOITIÉ				ARRIVE À ATTEINDRE
	ANCIEN ROYAUME ASIATIQUE			ADRET OU UBAC	ELLE A SES PETITS PROTÉGÉS TRÈS IRRITÉE	
LE TEMPS DU GÉOLOGUE		ENFANT DE LA FAMILLE			ACTINIUM POUR LE CHIMISTE	
EXISTES		FAÇON D'ÊTRE			PETITE VOITURE	
	MESURE			ÉTRANGER À LA RELIGION		
	TERRAIN DE TENNIS					
PRINCIPE CHINOIS	NOMMA					
	GORGÉE D'EAU		CONTESTE			
		FAIS DE L'EFFET VIDÉE TELLE UNE BARQUE		AGENT DE LIAISON		POCHE D'ESTOMAC D'OISEAU
				POINT NÉGATIF AU GOLF		
COLLECTE				ANNULE UNE LOI		
OTTOMAN				EST-SUD-EST		
		AVOUE SON DÉSAVEU				DÉTRUIT PROGRESSIVEMENT
		IL TIENT TÊTE				AUXILIAIRE DE TOUS LES TEMPS
ROCHER EN MER			ATTEINT PAR LE MAL DU SIÈCLE			
ADVERBE DE LIEU			EXPERT			
		PRÊTRE ORTHODOXE		INITIALES DEVANT LE CHRIST	(QU'IL) POSSEDE	
		ADRESSE DE PC				
HOMME D'AUTRE-FOIS				HABILLER POPULAIREMENT		
PAPI						
		SON CHEF-LIEU EST BEAUVAIS				MORCEAU DE TERRAIN

SUDOKU N°107

>FACILE

6		1		3				
				7	8			
	4	7	8	9	1	3		
	1	5	6		4			2
8	9			1			5	3
7			3		9	1	6	
	3		9	4	8	6	7	
		8		6				
				2	3		5	

>MOYEN

1	9		2		6	7		
5		7	1					
		8	7		3	9		5
	1				5	8		
			8	2				
		2	6					3
7	9	3			1	4		
					8	2		7
		5	4		7		6	3

>DIFFICILE

		3	8					5
	6	2					1	9
	7	9	6					
	8		9	3			5	
	1			4				2
		5		2	6			8
						4	9	1
	5	8					4	3
	9					5	8	

MOTS CROISÉS N°107

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Il fait parfois négligé. - 2. Belle de nuit. L'une des Cyclades. - 3. Causé un préjudice. Te laissais aller. - 4. Utilisa son pistolet. Roulés dans la farine. - 5. Met l'oh à la bouche. Tour abrégé. - 6. Le faux est un traître. Transporté... ou enlevé. - 7. Île en Atlantique. Une aubaine pour le marchand de sable. Il survient après coup. - 8. Affluent du Rhin. Second ou seconde. - 9. Premier criminel. Qui manque singulièrement d'intérêt. - 10. Qui ne peuvent cacher leur profonde irritation.

>VERTICALEMENT A. Il se trouve régulièrement sur les dents. - B. Boîte à lunettes. Qui appuie sur la détente. - C. Période de sérénade. Joignit les deux bouts. - D. Éclat de rire. Rugueux pour la langue. Initiales pieuses. - E. Blonde anglaise. Fit passer un souffle nouveau. - F. Couvre-chef. Abri du lièvre. - G. Faire sauter un train. Ultime rapport à la belote. - H. Jurassique inférieur. Qui est difficile à avaler. - I. Nul ne peut l'ignorer. Impôt indirect. Arrivé au monde. - J. Aux oreilles taillées en pointe.

MOTS À MOTS N°107

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① N A G E R + G E N E = [E | | | | | | | | E]
- ② T A I R E + R E P S = [S | | | | | | | | E]
- ③ C E T T E + T O L E = [C | | | | | | | | E]

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°106

T	D	D	A	A	P
M	O	L	E	N	E
R	A	M	O	N	E
A	C	C	E	S	S
H	A	N	I	N	O
T	A	T	E	T	R
I	P	E	M	I	N
O	T	A	A	S	E
R	A	T	C	H	O
A	C	C	R	O	C
L	D	U	C	A	L
C	A	P	E	T	N
P	A	N	E	T	U
T	I	C	T	A	C
E	H	I	U	T	F
G	R	A	A	L	V

MOTS CROISÉS N°106

F	O	U	T	R	E	M	E	N	T
O	B	S	C	E	N	I	T	E	
R	E	H	S	R	A	T	A		
F	I	N	A	S	S	E	R		
A	R	I	D	E	S	Q	A	T	
I	T	O	M	B	E	U	R	S	
T	E	R	R	E	S	E	T		
U	S	A	L	T	R	O	P		
R	A	T	I	E	R	E	I	O	
E	U	E	R	A	G	U	S	E	

SUDOKU N°106

5	3	8	7	1	2	4	6	9
1	2	4	8	9	6	5	3	7
7	9	6	4	5	3	1	8	2
4	7	2	1	3	8	6	9	5
6	5	1	9	7	4	8	2	3
3	8	9	2	6	5	7	1	4
8	6	7	5	2	9	3	4	1
2	4	5	3	8	1	9	7	6
9	1	3	6	4	7	2	5	8
2	3	8	9	6	7	1	5	4
1	4	7	5	3	8	6	9	2
9	5	6	4	2	1	8	3	7
3	7	9	1	4	2	5	6	8
4	8	5	3	7	6	2	1	9
6	2	1	8	5	9	7	4	3
5	9	2	7	1	4	3	8	6
7	1	4	6	8	3	9	2	5
8	6	3	2	9	5	4	7	1
7	2	3	9	4	8	6	5	1
1	5	9	3	6	7	4	8	2
6	8	4	5	1	2	7	3	9
4	1	5	2	8	3	9	6	7
3	6	8	7	9	1	2	4	5
2	9	7	4	5	6	8	1	3
9	4	1	6	2	5	3	7	8
5	7	2	8	3	4	1	9	6
8	3	6	1	7	9	5	2	4

MOTS À MOTS N°106

1/CARRELEUR 2/DÉRISOIRE 3/SÉLECTEUR.

INTERVIEW

Pierre Lechantre : « Nous allons au Kenya pour gagner »

Avant de monter dans l'avion à destination de Nairobi, Pierre Lechantre dresse le bilan du stage de préparation des Diables rouges et rend un jugement lucide sur la prestation de ses joueurs contre le Maroc. Le sélectionneur national explique également qu'il reviendra à un système en 4-4-2 classique au Kenya. Pour gagner

Les Dépêches de Brazzaville : Monsieur Lechantre, votre équipe est en stage depuis une semaine, pour la première fois depuis votre nomination. Hormis le match contre le Maroc que l'on abordera ensuite, êtes-vous satisfait du travail réalisé avec un groupe presque au complet (ndlr : Ondama et N'Ganga sont arrivés lundi soir) ?

Pierre Lechantre : Je voudrais que l'on parle du match, qui est tombé à point pour souligner les problèmes de communication qui existaient entre mon envie de mettre en place un système et la réception des joueurs. Cela nous a permis de visionner la rencontre avec les joueurs, de leur montrer ce qui n'a pas fonctionné et de développer les principes que je souhaite mettre en place pour faire évoluer l'équipe.

LDB : Outre le score rendu anecdotique par un arbitrage déficient, ce match a été très moyen dans le contenu : aucun tir cadré, presque aucune occasion franche et guère plus d'enchaînements de jeu...

P.L. : Effectivement, nous n'avons pas montré grand chose et il y a peu de satisfactions à en tirer. Certes, le Maroc est une équipe de valeur, avec des bonnes individualités et un collectif performant, qui nous a pris à la gorge pendant la première demi-heure avec un gros pressing. Mais cela ne justifie pas nos insuffisances, que j'explique davantage par un niveau de forme physique disparate, un manque de motivation chez certains et un déficit de débâche d'énergie et d'engagement chez d'autres. Et quand on ne se donne pas à fond, on ne peut pas rivaliser avec une équipe du niveau du Maroc. Après le match, on a fait le point avec les joueurs en soulignant les carences pour ne pas reproduire ce genre de prestation contre le Kenya.

LDB : Si on vous suit, les nombreux enseignements négatifs de ce match vous ont servi de base de travail depuis vendredi ?

P.L. : Complètement. Que ce soit défensivement, où l'on a joué trop bas, par moment. Au milieu de terrain où le pressing n'était pas suffisant. Mais cela sera rectifié. J'ai tenté de mettre en place un système avec un milieu en losange, mais cela n'a pas fonctionné. Un entraîneur doit s'adapter aux caractéristiques de ses joueurs, donc on a corrigé le tir durant ce stage en travaillant un système en 4-4-2, plus classique. Ce matin (ndlr:mercredi), on a effectué une opposition dans ce sens, et on a constaté que chacun savait ce qu'il avait à faire à son poste. Au niveau de l'attaque, Fodé Doré revient de blessure et a un manque de compétition logique. Thievy Bifouma a connu une fin de saison délicate à Reims, où il a joué plusieurs matchs sous infiltrations. Donc, ils retrouvent leur forme petit à petit, ce qui n'était pas le cas vendredi contre le Maroc, et ont montré de bonnes choses durant cette opposition.

LDB : Contre la Zambie, vous avez essayé de mettre en place un plan de jeu avec une défense à cinq, avant de revenir au 4-4-2 en cours de match. Avec cette tentative de milieu en losange, on sent que vous essayez d'apposer votre empreinte sur cette équipe. Mais n'est-ce pas compliqué à faire en cours de campagne éliminatoire ?

P.L. : J'ai ma conception du football et j'essaie de l'appliquer à mon équipe. C'est pour ça que j'ai du mal à accepter qu'on me fasse des réflexions du type « on jouait comme ça avec Claude Le Roy ». Chaque entraîneur a son style et essaie de l'apporter à son groupe. Mais au-delà du système mis en place, j'accorde beaucoup d'importance au pressing, afin d'être capable de récupérer le ballon dans des zones



Pierre Lechantre, ici lors d'une interview avec notre confrère Alain Pasteur Ngandzenké

bien précises. Et c'est sur ce critère que j'ai insisté ces derniers jours. Après je prends en compte les qualités individuelles des uns et des autres et j'essaie de leur proposer un système qui n'enferme personne, qui laisse la place nécessaire à l'improvisation et au talent offensif.

LDB : Après la double confrontation contre la Zambie, vous avez déclaré vouloir voir d'autres éléments et votre souhait était d'effectuer un stage avec un groupe élargi. Cela n'a pas été le cas. Pourquoi ? Est-ce seulement partie remise ?

P.L. : Effectivement, mon ambition était de faire venir, en plus des vingt joueurs que je considère comme le noyau dur, les joueurs d'Israël, de Turquie, d'Europe de l'Est. On ne m'en a pas donné la possibilité.

LDB : Que doivent attendre les supporters congolais face au Kenya ? Une équipe qui jouera le contre, qui prendra le jeu à son compte ?

P.L. : Nous avons six points à prendre en deux matchs, à commencer par les trois points au Kenya. Il n'est pas question de faire des calculs. Nous allons au Kenya pour gagner. J'en ai discuté ce matin avec Mafoumbi : il avait tendance à garder le ballon, à attendre et à laisser monter l'équipe pour dégager ensuite. On en pourra pas être dans le même état d'esprit. On récupère le ballon, on joue rapide pour porter le danger sur l'équipe

adverse. Et on gagne.

LDB : Vendredi, face au Maroc, on a vu un Fodé logiquement court physiquement. Où en est-il aujourd'hui ?

P.L. : Il est mieux physiquement, même si je ne pense pas qu'il soit revenu au niveau qui était le sien lors de son quadruplé face à la Guinée Bissau. Il fait le maximum et il faut lui accorder les circonstances atténuantes : il manque de compétition, avec quelques apparitions en équipe réserve du SCO, et de repères. Il reste un joueur important pour l'équipe, même s'il n'a pas 90 minutes dans les jambes.

LDB : Séduisant sur le papier, le tandem Oniangü-Ndinga est aligné par tous les sélectionneurs depuis plusieurs années, avec une réussite limitée. Vous avez tenté cette association face au Maroc.

P.L. : Depuis vendredi, nous avons beaucoup discuté avec Delvin et Prince. Ensemble, nous avons analysé leur prestation de façon à ce que chacun mette sa notoriété dans sa poche et que l'on forme le meilleur milieu possible. Je suis tenté de réessayer cette association, mais ils doivent être performants et efficaces...

LDB : Vous n'avez pas pu intégrer de nouveaux joueurs pour ce stage, mais deux éléments ont fait leurs débuts en sélection : Clevid Dikamona et Prince Ibara. Qu'avez-vous pensé de leur prestation ?

P.L. : Je suis assez satisfait. Il y a encore des réglages à apporter en défense, mais je pense que la charnière Lépicié-Dikamona est complémentaire et qu'elle a du potentiel. Il va donc falloir qu'ils jouent le maximum de matchs ensemble pour développer leurs automatismes. D'une manière générale, on a joué trop bas. On a donc travaillé cet aspect pour parvenir à défendre en avançant, en insistant sur la couverture. Ibara montre de belles choses à l'entraînement et a fait une entrée intéressante. Il se rapproche de plus en plus des titulaires, avec des qualités de vitesse, de percussion et de conservation du ballon. Mais il lui reste de gros progrès à faire au niveau de l'efficacité devant le but.

LDB : Une sélection ne fait jamais totalement l'unanimité. Mais votre dernière liste n'a pas créé beaucoup de débats en dehors de l'absence de Dzon Delarge, qui est régulier dans un club de haut de tableau en Turquie. Avez-vous vu des vidéos de ses matchs en Turquie ?

P.L. : J'ai des réticences à me baser uniquement sur la foi des vidéos. C'est pour cela que Delarge fait partie des joueurs que je voulais voir durant ce stage élargi. Je n'ai pas pu le faire. L'objectif désormais est de gagner le Kenya et d'organiser ce rassemblement à domicile pour le match contre la Guinée Bissau avec des joueurs que je n'ai pas pu voir pour l'instant.

LDB : Pour finir, vous avez, ces dernières semaines, amorcé le dialogue avec des binationaux de Ligue 1 comme Maboulou et Iloki sans trouver un accueil réceptif de leur part.

P.L. : Effectivement, j'ai l'impression qu'ils ne sont pas prêts à répondre présent. Peut-être est-ce de la susceptibilité mal placée, mais j'estime que quand j'appelle un joueur pour évoquer la sélection et qu'il me répond « je suis occupé, je vous rappelle », il devrait me rappeler. C'est la moindre des corrections.

Camille Delourme

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années 1985 (21)

En 1985, l'actualité politique est en vacance. La vie dans ses autres facettes continue.

Décès de Prosper Bolémas, le 15 février 1985 à Brazzaville. Le nom de cet ancien arbitre de football ressuscite les émotions enfouies. Bolémas nous rappelle les joutes footballistiques épiques au stade Eboué. C'est un ancien de Poto-Poto. Avec le souvenir de sa disparition, ce sont des fragments, des fulgurances qui affleurent dans mon esprit. Qu'ils sont désormais loin les derbys entre les Diables Noirs et l'Etoile du Congo ; entre Cara et As Bantou ; entre Racing Club Mobebissi et Standard, entre la Lorraine et le Stade congolais ; entre le Cs Negro et Lumière du Congo ! Beaucoup de ces clubs qui ont fait vibrer les travées du stade Eboué ont disparu. C'était forcément mieux avant. Sans m'égarer dans une douce nostalgie, il n'est pas exagéré d'affirmer que les choses ne sont plus comme avant. Face au délitement du lien social dans nos cités, on a l'impression que tout allait mieux. Peut-être ne s'agit-il là que d'une simple impression pour affronter la dureté de nos temps byzantins. On a

le sentiment que tout va à vau-l'eau au centre de ce tumulte récurrent, créé par les hommes politiques, dans le pays, depuis la Conférence nationale souveraine qui déteint sur toute la vie nationale. Le Congo n'est plus désormais que le champ clos des luttes politiciennes sur fond de gréganisme qui débouchent sur des violences inouïes. Nos hommes politiques ont le besoin névrotique irrésistible de nous entraîner dans des luttes picrocholines avant des repentirs fumeux. Une pratique politique stroboscopique, en décalage avec les réalités sur le terrain met en lumière la cécité de ceux qui aspirent, envers et contre tout, à nous diriger. Le tout, aggravé par le déferlement d'Internet dans notre quotidien, qui contribue au triomphe du mensonge. En dépit de tous ces avatars, la vie au Congo s'écoule, Dieu merci, avec ses joies et ses malheurs. C'est ainsi qu'en 1985, Marie Alphonse Mackoubily, représentant de la compagnie aérienne Air Afrique, décède à Genève où il était en poste. Administrateur civil de son état, Mackoubily fut un personnage flamboyant de l'univers brazzavillois. La fête est l'envers du décor mortuaire, encore qu'à s'y méprendre,

dans notre pays les deux vont de pair. Vendredi 25 octobre, remise des prix Découvertes 85 dans la grande salle des Congrès. À l'affiche, Gérard Lavillier, les Très Fâchés, Nina et les sept lauréats. Cette cérémonie, présidée par le ministre de la Culture et des Arts, Tati Loutard est animée par Mpassi Muba et Alphonse Marie Toukas, deux pionniers de l'animation radiophonique, en présence des lauréats : Ngeleka Kandanda du Zaïre, actuelle République démocratique du Congo (prix spécial du jury), Kirundo Gérard du Burundi (4ème prix) ; Dembélé Bakari du Burkina Faso, Ange Linaud du Congo, Sékou Silla de la Guinée, Zogo du Cameroun (prix des auditeurs) ; Otogo Jampio Brown du Liberia (Grand Prix). En marge des Prix Découvertes, le groupe Très Fâchés reçoit le Prix Kronenbourg, Ngeleka Kandanda, le prix spécial du président de la République populaire du Congo et Zao, le trophée de la Paix, offert par l'ONU (Organisation des Nations unies). L'orchestre de Bikis Bikouta assure l'animation musicale de cette soirée de gala. Le lendemain, samedi 26 octobre la fête se poursuit au stade de la Révolution (ac-

tuel Massamba Débat) avec les lauréats, appuyés par Sita Philippe et Casimir Zao (deux anciens lauréats), Gérard Lavillier et d'autres groupes musicaux de la place. Un véritable feu d'artifice.

Après Bolémas et Mackoubily, à son tour, le 1er décembre, Jean Malonga, doyen des écrivains congolais, quitte la terre des hommes. Il était né le 25 février 1907, à Miwe, près de Nkakata dans la région du Pool (département désormais). Ses deux romans Cœur d'Aryenne et La Légende de M'P'foumou Ma Mazono l'ont définitivement installé dans le cénacle des écrivains congolais. Il est entré l'éternité littéraire. Toujours en littérature, et dans un registre plus joyeux, Sony Labou Tansi reçoit le Prix Agip-Recherche le jeudi 21 décembre dans la salle de banquet de l'hôtel Cosmos-Frantel.

Le 28 décembre 1985, le pont sur le fleuve Kouilou, situé à 45 km au sud-ouest de Pointe-Noire, est officiellement ouvert à la circulation par le chef de l'État, Denis Sassou Nguesso. Il est long de 390 m.

MFUMU